

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**l'Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2166 - 5 février 2010 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Crise du logement, licenciements...

**Un toit,
un emploi,
c'est
un droit !**

**Total, Renault,
Pier Import...**

**Assez des
suppressions
d'emplois !**

p. 13 et 15

Haïti

**Comment la
population
doit
faire face**

p. 16



p. 3 et 7

Grèce, Espagne, Belgique, Italie...

p. 8 et 9

**Les travailleurs face
aux mêmes attaques**



Leur société

- p. 4 ■ Réforme des retraites
■ Augmentation des péages d'autoroutes
■ Frais bancaires : un véritable racket
- p. 5 ■ Fin du débat sur « l'identité nationale »
■ Après le meurtre d'un couple de retraités
■ Sarkozy avec le dictateur turkmène
■ Dans le secteur du luxe, c'est reparti
- p. 6 ■ Georges Frêche : bien représentatif de la politique du PS
■ Sarkozy à Davos
■ Mobilité des fonctionnaires : la porte ouverte aux licenciements
- p. 7 ■ De l'absence de logis au logement surpeuplé
■ Interruption volontaire de grossesse : la réalité des restrictions
- p. 11 ■ Collèges et lycées d'Aubervilliers en grève
■ Université de Paris-Dauphine
■ Cellule de reclassement et suivi des chômeurs

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grèce : après l'austérité de droite celle de gauche
■ Espagne : de nouvelles attaques contre les travailleurs
■ Italie : le chantage de Fiat
■ Belgique : la manifestation du 29 janvier à Bruxelles
- p. 10 ■ Grande-Bretagne : responsable de la guerre en Irak, Blair persiste et signe
■ États-Unis : où sont passés les milliards d'argent public donnés à AIG ?
- p. 16 ■ Haïti : s'organiser pour survivre
■ Martinique et Guyane : « oui » sans grande participation
■ Tunisie : Taoufik Ben Brik

Dans les entreprises

- p. 12 ■ France Télécom
- p. 13 ■ Renault Flins
■ Raffineries des Flandres - Total-Dunkerque
- p. 14 ■ Caisses d'allocations familiales
■ Service des espaces verts - Grenoble
- p. 15 ■ SNCF : la grève du 3 février
■ La Poste Vierzon
■ Pier Import
■ Chômeurs en fin de droits

Élections régionales

Les réunions publiques de Lutte Ouvrière

Saint-Brieuc

vendredi 5 février à 19 h 30

Salle du Petit Théâtre
Maison du Temps libre
6 bis, rue du Maréchal-Foch

avec **Martial COLLET**

Clermont-Ferrand

samedi 13 février à 17 heures

Salle Victor-Hugo

avec **Marie SAVRE**, tête de liste de la région Auvergne, avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Bordeaux

mardi 16 février à 20 heures

Athénée municipal
Place Saint-Christoly

avec **Nelly MALATY**, tête de liste de la région Aquitaine, avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Montpellier

mercredi 17 février à 19 h 30

Espace Pitot -
Salle Guillaume-Nogaret

avec **Liberto PLANA**, tête de liste de la région Languedoc-Roussillon, et **Maurice CHAYNES**, candidat dans l'Hérault, avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Montreuil

(Seine-Saint-Denis)

Vendredi 19 février à 19 h 30

Salle Diderot 2, 12 rue Pépin

Avec **Jean-Pierre Mercier**, tête de liste de la région Ile-de-France

Mulhouse

samedi 20 février à 16 heures

Salle du Lerchenberg, 11, rue du Cercle, Mulhouse-Dornach

avec **Julien WOSTYN**, tête de liste de la région Alsace, et **Nathalie MULOT**, tête de liste départementale

Orléans

mardi 23 février à 18 heures

Centre de Conférences
9 place du 6 juin 1944

avec **Farida MEGDOUD**, tête de liste de la région Centre, avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Dijon

mercredi 24 février à 20 heures

Palais des Congrès
Salle Clos-Vougeot

avec **Claire ROCHER**, tête de liste de la région Bourgogne avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Limoges

vendredi 26 février à 19 h 30

Salle du Temps libre
(derrière la mairie)

avec **Elisabeth FAUCON**,

tête de liste de la région Limousin, avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Maison des syndicats, place de l'État

avec **Eddy LE BELLER**, tête de liste de la région Pays de la Loire

Toulouse

jeudi 4 mars à 20 heures

Salle Osète, espace Duranti
rue du Lieutenant-Colonel Pélissier

avec **Sandra TORREMOCHA**, tête de liste de la région Midi-Pyrénées, avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Angers

jeudi 4 mars à 20 h 30

Salle Daviers, près du CHU
avec **Céline L'HUILLER**, tête de liste départementale dans la région Pays de la Loire

Nantes

Jeudi 4 mars à 20 heures

Marseille

vendredi 5 mars à 19 h 30

Le Château des Fleurs
16 boulevard Michelet (8^e)

avec **Isabelle BONNET**, tête de liste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Rennes

lundi 8 mars à 19 h 30

Salle de la Cité, rue Saint-Louis

avec **Valérie HAMON**, tête de liste de la région Bretagne, avec la participation de **Nathalie ARTHAUD**

Fête régionale de Lutte Ouvrière Strasbourg

Dimanche 28 février à partir de 11 h
Foyer protestant rue du Lazaret

• Dans les médias

Jeudi 4 février : Nathalie Arthaud sur BFM Radio, à 18h30

Samedi 20 février : Jean-Pierre Mercier sur FR3-IDF, à 11h30

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia
(télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio
(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises
du 1^{er} février



Les travailleurs ont les moyens d'empêcher le grand patronat et le gouvernement de pousser les classes populaires à la misère

La Fondation Abbé-Pierre vient de publier son rapport annuel sur l'état du mal-logement en France. 100 000 personnes n'ont pas d'autre domicile que la rue, 100 000 autres vivent sous une tente ou dans une caravane, 40 000 dans un cabanon qu'elles ont construit de leurs propres mains. 240 000 femmes et hommes survivent donc sans un véritable

toit au-dessus de leur tête, dans des conditions particulièrement dramatiques. Mais le nombre de mal-logés qui s'entassent dans des taudis insalubres, dans des logements trop exigus, dépasse les trois millions. Et sur ces trois millions, il y a 600 000 enfants.

Pourtant, après la lutte des SDF autour de l'Association Don Quichotte, il y a deux ans, le gouvernement avait fait des promesses. Il a même fait une loi dite du « droit au logement opposable » permettant aux mal-logés qui ne trouvent pas de logement d'en réclamer un. Non seulement la situation ne s'est pas améliorée mais elle s'est dégradée. Elle est plus catastrophique que jamais. Il est facile de faire voter une loi, mais on ne loge pas dans les pages du code civil !

Il faudrait qu'existe le nombre de logements à prix abordable où les sans-logis ou les mal-logés pourraient s'installer. Il en faudrait un million pour régler le problème du logement pour tous. Mais ces logements ne sont pas plus construits aujourd'hui qu'ils ne l'étaient auparavant.

L'État pourrait prendre en charge au prix coûtant, sans profit, ces constructions en réquisitionnant les terrains pour que ce ne soient pas les promoteurs immobiliers qui fassent du profit sur la misère des mal-logés. C'est dans les possibilités financières de l'État. Cela permettrait d'embaucher des dizaines de milliers de travailleurs du bâtiment et des professionnels en tout genre, ce qui serait doublement utile à la société en ces temps de chômage.

Oui, l'État pourrait, il a les moyens pour cela et il l'a montré en venant en aide aux banquiers comme au grand patronat. Ce n'est pas que l'État ne peut pas, c'est qu'il ne veut pas. C'est un choix, un

choix de classe, le choix de favoriser le profit des banquiers et des actionnaires, quitte à ce que les couches pauvres de la population s'enfoncent encore plus dans la misère.

La situation du logement concerne tous les travailleurs, même ceux qui aujourd'hui sont logés de manière convenable. Parce que si, parmi les trois millions de mal-logés ou de sans-logis, il y en a beaucoup qui n'ont jamais eu un logement correct, il y en a aussi qui avaient, il n'y a pas longtemps, un appartement ou un pavillon bien à eux. Mais se retrouver à la porte par un licenciement ou une fermeture d'usine après des années de travail et de salaire assuré, c'est le début d'une descente aux enfers. Et, pour certains, de plus en plus nombreux, cette descente se poursuit jusqu'à ce que, la maison perdue, la famille disloquée, on se retrouve à la rue.

L'actualité – la fermeture du site Total de Dunkerque – rappelle qu'aucun travailleur n'est à l'abri d'une fermeture d'usine ou d'un licenciement. Pas même ceux d'une entreprise comme Total, la plus riche de ce pays, qui croule sous l'argent avec lequel elle spéculé mais n'est pas disposée à consacrer ne serait-ce qu'une petite fraction de ses profits colossaux à maintenir l'emploi et le salaire de ses travailleurs.

Alors, la seule conclusion qu'on peut tirer de tout cela, c'est qu'il ne faut pas les laisser faire. Ces gens-là, les possédants aussi bien que leurs laquais aux sommets de l'État, ont un coffre-fort à la place du cœur.

Les travailleurs ont les moyens de se défendre. Seuls, entreprise par entreprise, ils ne le peuvent qu'un peu, en imposant des indemnités un peu plus élevées qui permettent de tenir un peu plus longtemps.

Mais, pour renverser la tendance, pour imposer une autre politique au gouvernement et surtout, derrière lui, au grand patronat, aux actionnaires, aux banquiers, à la grande bourgeoisie, il faudra une lutte, une lutte collective, massive, avec pour objectif de faire payer au patronat, à la bourgeoisie, le prix de leur propre crise.

Il n'y a pas d'autre voie pour les faire reculer. Il n'y a pas d'autre moyen pour sauver de la pauvreté et de la déchéance les travailleurs, les chômeurs, les retraités des classes populaires.

Arlette LAGUILLER

• Déficit du budget

50 milliards d'économies programmées... sur le dos de la population

La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, a annoncé mardi 2 février devant la Commission européenne qu'elle comptait ramener à 3 % le déficit public en 2013, comme l'Union européenne le demande à ses membres, alors qu'il s'élève cette année à 8 % du PIB. Une fois de plus, Bruxelles a bon dos pour faire porter la responsabilité de mesures d'austérité à d'autres.

Ces cinquante milliards, Woerth, le ministre du Budget, avait déjà clairement annoncé où il entendait les trouver. La Sécurité sociale sera d'abord visée, Woerth

voulant ramener l'augmentation des dépenses d'assurance maladie à 2 % par an. Cela veut dire encore moins de moyens pour la santé, et l'aggravation de la politique de restrictions dans les hôpitaux, dont le dernier exemple est la suppression de 3 à 4 000 postes sur les 92 000 de l'Assistance publique de Paris d'ici 2012.

Mais les collectivités locales sont aussi visées. Leurs dépenses, qui selon Woerth « galopent de 6 % par an », ne devront plus augmenter que de 2 à 3 %, voire pas plus que l'inflation officielle. Et pour

ceux qui n'auraient pas compris, il demande aux collectivités locales qui, selon lui, « recrutent massivement », de faire comme l'État, c'est-à-dire de « diminuer un peu le nombre de fonctionnaires », en commençant par ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux qui part en retraite. Il est prévu que 33 749 emplois soient ainsi supprimés en 2010.

Des mesures concrètes ont aussi été prises à l'issue de la conférence sur les déficits publics qui s'est tenue le 28 janvier entre le gouvernement et tous les organismes qui touchent de l'argent public, tels que

Météo France ou les Voies navigables de France. Ils devront eux aussi réduire leurs dépenses.

Et sans rire, Woerth ajoute que le gouvernement espère que ses efforts pour avoir contenu ses dépenses en 2009 – hors crise et plan de relance – seront reconnus... C'est quand même se moquer du monde car le gouvernement a si bien contenu ses dépenses en 2009 que le déficit du budget de l'État est passé de 57 à 141 milliards d'euros. Ces milliards n'ont pas disparu, ils sont bel et bien partis dans les coffres des grandes banques,

des constructeurs automobiles comme PSA et Renault qui n'ont eu qu'à demander pour recevoir la manne de l'État.

C'est donc bien le gouvernement français qui creuse le déficit du budget de l'État, année après année, par sa politique acharnée de défense des profits des trusts capitalistes. Et c'est le même gouvernement qui demande aux travailleurs des sacrifices, en supprimant des emplois dans les communes et les régions et en rognant sur les budgets de la santé et des services publics.

Cédric DUVAL

● Réforme des retraites

Nouvelles attaques programmées

Sarkozy ayant annoncé qu'après les élections régionales il s'attaquerait aux retraites, les membres du gouvernement multiplient les déclarations pour essayer d'y préparer l'opinion.

Xavier Darcos, ministre du Travail et surtout du chômage, a ainsi claironné : « Il faudra travailler plus longtemps, reculer le curseur du départ à la retraite au-delà de 60 ans ». Aucun sujet ne sera « tabou » dit-il : ni le montant des cotisations à augmenter, ni un rapprochement du régime des retraites du public (calculées sur les six derniers mois d'activité) avec celui du privé (où elles sont calculées sur les 25 meilleures années).

Fillon, en tant que premier ministre est monté aussi au créneau, affirmant que la question de « l'allongement de la durée de cotisation sera posée, tout comme celle des cotisations, et que la question du calcul de la pension sur les six derniers mois de salaire dans la fonction publique se pose évidemment ».

Tout comme au cours des années passées les gouvernements ont aligné la durée de cotisation du public sur le privé, celui-ci veut maintenant aligner le calcul du montant des pensions de retraite du public sur le privé, et à nouveau augmenter la durée et le montant des cotisations de tous les salariés.

Il n'y a que deux mesures qui sont « tabou » pour le gouvernement, comme pour Parisot la

présidente du Medef qui préconise de reculer à 63 ans l'âge légal de départ à la retraite, c'est de faire cotiser davantage les entreprises, car « Il ne faut pas augmenter le coût du travail en France pour maintenir la compétitivité de nos entreprises ». Et il n'est pas question non plus de prendre sur les profits des actionnaires des grands groupes industriels et financiers.

Pour le patronat et le gouvernement, les progrès techniques qui permettent l'enrichissement de la société, les progrès médicaux et de conditions de vie ne doivent pas bénéficier aux travailleurs. S'ils vivent plus longtemps, cela ne doit pas alourdir le budget des retraites. Alors le gouvernement cherche par tous les moyens à diminuer

le montant des pensions, en allongeant le nombre d'années servant de base de calcul et la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite complète. Alors que les périodes de chômage rendent déjà difficile de remplir les conditions actuelles, ces mesures ne peuvent qu'entraîner une paupérisation des retraités.

Mais ces choix ne sont pas inéluctables. Les travailleurs ont les forces pour imposer des retraites correctes et un niveau de vie plus élevé pour tous, pour imposer une répartition des richesses profitant à toute la population et pas seulement à la minorité qui dirige notre société.

Louis BASTILLE

● Augmentation des péages d'autoroutes

L'usager tondu avec la complicité de l'État

Le 1^{er} février, les péages autoroutiers ont augmenté de 0,5 % en moyenne, mais cette moyenne cache des augmentations de 0,8 % pour les voitures particulières sur le réseau du sud de la France, à 0,9 % sur celui de la Côte d'Azur. La Sanef, qui gère les autoroutes du Nord et de l'Est, et sa filiale la SAPN (Paris-Normandie) étaient les seules à ne pas changer leurs tarifs ce jour-là. Cela ne signifie pas qu'ils ne vont pas augmenter prochainement.

Bien sûr, on nous assure que cette augmentation est modérée, alors qu'elle est cinq fois plus forte que l'inflation estimée de 2009 (0,1 %). Les grosses sociétés concessionnaires justifient cette augmentation à la fois par un contrat de 2 milliards d'investissements passé avec l'État pour 2010 et par un engagement d'un milliard sur trois ans pour rendre les autoroutes plus écologiques, dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Mais l'essentiel, pour les géants du BTP qui détiennent depuis début 2006 la concession de tous les réseaux autoroutiers du pays, est que la gestion des autoroutes rapporte beaucoup et vite. L'État reste propriétaire des autoroutes, une agence publique s'occupe de financer les infrastructures de transport, en particulier la construction de nouveaux tronçons d'autoroutes. Les concessionnaires, eux, assurent en principe l'entretien

et la perception des péages, en priorité. Et la rentabilité est forte. En 2006 elle allait de 18 à 34 % du chiffre d'affaires. Au point qu'à plusieurs reprises les rapports de la Cour des comptes ont épinglé « des profits excessifs dans l'exercice d'une mission de service public », dénoncé des tarifs incohérents et un « retard notable dans les investissements ».

L'État a choisi d'orienter ce pactole vers les coffres des actionnaires de Vinci, Eiffage et autres poids lourds du BTP. D'abord, sous prétexte de se désendetter, en leur vendant à un prix d'ami les concessions pour 25 ans (26 ans désormais, pour récompenser leur engagement écologique). Quant à leur imposer un cahier des charges strict, c'est une posture que

l'État prend vis-à-vis du public, mais qui n'implique guère de contraintes.

La gestion des autoroutes privatisées, comme tous les autres services publics confiés au privé, cela revient à payer plus cher pour un service qui n'est pas mieux assuré.

Vincent GELAS



● Vaccination contre la grippe A

Décalage horaire

À Paris, les personnes qui n'étaient pas jugées prioritaires, c'est-à-dire la grande majorité de la population, viennent tout juste de recevoir de leur Caisse d'assurance maladie le bon pour se faire vacciner contre la grippe A. Elles y sont invitées à se rendre dans les centres de vaccination indiqués. Le courrier, daté du

22 janvier 2010, a été acheminé par voie lente, et il n'est arrivé dans les boîtes aux lettres que les 27 ou 28 janvier. Sauf que, l'épidémie de grippe ayant été déclarée terminée, les centres de vaccination de Paris avaient été fermés... à partir du 25 janvier, un seul restant ouvert jusqu'au week-end du 30.

On ne sait pas combien de personnes, à la suite de cette convocation, se sont rendues dans un des centres indiqués pour y trouver porte close. En tout cas, cela ne renforcera pas la confiance dans la façon dont le ministère de la Santé a géré la lutte contre l'épidémie de grippe A !

M.L.

● Frais bancaires

Un véritable racket

Tous les titulaires d'un compte bancaire ont dû recevoir ou vont recevoir le courrier récapitulatif de leurs frais bancaires pour l'année 2009. C'est désormais la loi. Il était en effet difficile de comprendre au fur et à mesure tout ce que la banque prélève. Retraits dans un distributeur d'une autre banque, consultation du compte, virements vers d'autres banques... tout peut être prétexte, en effet, à facturation.

Deux enquêtes récentes annoncent une légère baisse des frais bancaires pour 2010 : de 0,94 % selon le quotidien *La Tribune* et de 5 % selon la CLCV (Consommation logement et cadre de vie). Mais ces moyennes masquent des hausses importantes dans certaines banques, comme le Crédit Mutuel Océan qui a augmenté ses tarifs de base de 49,36 %. Et de façon générale, les frais bancaires augmenteront pour les ménages les plus modestes, avec des tarifs plus élevés pour des facturations les plus courantes, comme les assurances sur les moyens de paiement et la tarification des cartes de crédit des « clients à risques ».

Ces enquêtes soulignent les tarifs exorbitants que pratiquent de nombreuses banques. D'après la CLCV, la banque devrait coûter en 2010 en moyenne 68,93 euros. Mais la note réelle est bien supérieure. Tout d'abord par le biais des « packages ». Ces formules « tout compris », véritables entourloupes, englobent des services souvent inutiles. Pour la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France par exemple, les frais bancaires annuels peuvent aller jusqu'à plus de 93 euros, voire jusqu'à près de 260 euros pour la BNP Paribas Réunion, les banques des DOM-TOM étant les plus chères.

À cela peut s'ajouter la spirale des sommes prélevées pour cause de découvert : rejet de prélèvement ou de chèque, agios, commissions pour dépassement du découvert autorisé. Il s'agit là d'un véritable racket qui peut atteindre des montants très importants.

Anne SIJEAN

• Fin du débat sur « l'identité nationale »

Sarkozy et Besson manquent leur coup

La baudruche du « débat sur l'identité nationale » s'est dégonflée au fil des mois. Elle est désormais tellement à plat que le ministre Besson ne présentera pas le rapport de synthèse final, prévu le 4 février. Il y aura peut-être un séminaire gouvernemental à ce propos mais à une date à la fois ultérieure et inconnue... Bref, le coup a manqué et on ne peut que s'en réjouir.

Ce prétendu débat avait été lancé par le gouvernement pour faire diversion face aux questions réelles posées à la population par les conséquences de la crise. Dans la perspective des élections régionales du 14 mars, Sarkozy voulait éviter, autant que faire se peut, que l'on parle des milliards offerts aux ban-

quiers, des plans de licenciements devant lesquels il reste les bras ballants, du recul de l'âge de la retraite, des suppressions de postes dans la fonction publique, bref de sa responsabilité directe dans la dégradation des conditions de vie de la population.

Il avait donc utilisé le sujet rebattu des « étrangers » et des risques qu'ils feraient courir aux bons Français de souche. Car, au delà des mots ronflants, de l'appel à « l'identité nationale », à la « République » et autres tartes à la crème, c'est bien cela qu'il s'agissait de sous-entendre : haro sur les immigrés ! Et si en plus cette propagande nauséabonde pouvait conserver à l'UMP les voix prises au Front National en 2007, c'était tout bénéfique.

Battant les estrades, entouré de policiers dans la « jungle de Calais », commentant le référendum suisse sur les minarets, occupant la une des journaux et les écrans de télévision, le ministre de l'Identité nationale Besson s'était donc multiplié. Mais malgré tous ses efforts, son prétendu débat n'a mobilisé qu'un petit nombre de réactionnaires, généralement membres de son parti, cherchant un micro pour déverser des insanités racistes, tout en fournissant au Front National un terrain tout trouvé pour ses surenchères.

On saura le 14 mars si le calcul électoral du gouvernement quant à l'électorat de droite et d'extrême droite était fondé. Mais, en tout cas pour le moment, sa tentative d'occuper

ainsi le terrain a fait long feu. Car ce qui pourrit la vie de la majorité de la population, ce sont les licenciements et le chômage. Et le sentiment que les grands patrons, aidés par le gouvernement, sont les responsables de cette situation est largement partagé. Les « étrangers », de fait les travailleurs immigrés et leurs familles, ou les enfants et petits-enfants d'immigrés, obligeamment désignés comme boucs émissaires aux malheurs du peuple par Sarkozy et son acolyte Besson, n'y sont évidemment pour rien.

La démagogie de caniveau, ça ne marche pas à tous les coups quoiqu'en pensent les Sarkozy et les Besson dans leur insondable mépris pour la population.

Paul GALOIS

• Après le meurtre d'un couple de retraités

Hortefeux n'en manque pas une

Après le récent meurtre d'un couple de retraité dans l'Oise, Hortefeux s'est empressé de réclamer une aggravation des sanctions pénales contre les auteurs d'agression de personnes âgées.

Il reprend ainsi à son compte la pratique bien ancrée de Sarkozy consistant à ne pas laisser passer un meurtre ou une agression sans annoncer aussitôt une nouvelle loi renfor-

çant les sanctions. On nage en pleine absurdité, le rôle des tribunaux étant justement d'apprécier la plus ou moins grande gravité des faits.

Le code pénal prévoit d'ailleurs déjà des circonstances aggravantes en cas d'agression d'une personne vulnérable, par exemple une personne âgée. Le meurtre dans un tel cas est même passible de la réclusion à perpétuité. C'est ce que s'est chargée d'ailleurs de rappeler à

Hortefeux, la garde des Sceaux Alliot-Marie, de surcroît mécontente que le ministre de l'Intérieur se soit ainsi permis d'intervenir dans son pré carré.

Si le sort des personnes âgées préoccupe tellement Hortefeux, qu'attend-il pour mettre son nez dans le fonctionnement des maisons de retraite, pour dénoncer le manque de personnel qui y règne et parfois les mauvais traitements qu'on y inflige aux pensionnaires ? Et

que ne dénonce-t-il l'érosion continue du pouvoir d'achat des retraités qui pousse vers la misère nombre de personnes âgées ?

On ne l'entend évidemment pas là-dessus, car cela l'obligerait à remettre en cause la politique du gouvernement... Et il est tellement plus facile de faire de la démagogie sur la sécurité.

Roger MEYNIER

Dans le secteur du luxe, c'est reparti

Pour les profits des bourgeois, la crise appartient au passé, en

supposant même qu'elle ait égratigné leur richesse, ce qui est improbable.

Du coup, la consommation de luxe est au mieux, les tableaux de maître et les belles demeures trouvent preneur.

Dans le domaine de l'art, la crise a momentanément balayé, nous dit-on, l'art contemporain, mettant en avant les valeurs sûres, les maîtres anciens, Raphaël, Tiepolo, Rembrandt, Van Dyck, Rubens. Que ce soit pour thésauriser ou pour spéculer, autant

s'en tenir aux valeurs sûres, dont la rareté fait le prix.

L'immobilier de luxe, lui aussi, est au plus haut niveau. Hôtels particuliers, vastes appartements situés dans les quartiers cotés des 6^e, 7^e ou 8^e arrondissements de Paris, belles demeures à la campagne, retrouvent des acheteurs. Les prix ont paraît-il baissé de 10 ou 20 % depuis les sommets de 2007, mais il faut payer comptant. Sur ce marché réduit, les propriétés commencent à un million d'euros et le mètre carré à 20 000 euros.

Et dire que les acheteurs sont les mêmes que l'on entend crier misère quand on dit que ce serait à eux de payer la crise !

Vincent GELAS



• Le dictateur turkmène à Paris

Entre eux, ça « gaz »

Le Turkménistan, une ancienne république soviétique d'Asie centrale, a les quatrième plus importantes réserves de gaz au monde. Pour en protéger les revenus contre une population composée à 60 % de chômeurs, le pays a surtout un des régimes dictatoriaux les plus féroces d'une région qui n'en manque pourtant pas.

C'est le chef de ce régime, Gurbangouly Berdymoukhamedov, que Sarkozy a reçu à l'Élysée le 1^{er} février. Ils ont, dans un communiqué commun, « encouragé le renforcement des liens d'amitié et de dialogue politique » entre les deux pays et « affirmé leur volonté de développer la coopération bilatérale ». De Mitterrand à Chirac, le « dialogue politique » et la « collaboration » avaient déjà été fructueux avec le prédécesseur et mentor de Berdymoukhamedov. En tout cas pour Bouygues, auquel le dictateur-mégalomane Saparmourad Niazov, mort fin 2006, avait confié le soin d'édifier des palais, une mosquée dans le désert, de raser des quartiers entiers de la capitale, de couvrir le pays de statues gigantesques à son effigie, de créer une télévision à la gloire de ce « président à vie », auto-proclamé « Père des Turkmènes ».

Pendant des années, Niazov avait fait fermer les établissements d'enseignement, mais rendu obligatoire l'étude d'un recueil de ses préceptes. Il avait fait quadriller le pays par l'armée, éliminé physiquement toute forme d'opposition réelle ou supposée. Mais il en aurait fallu plus pour perturber ses relations avec les gouvernements français successifs. Berdymoukhamedov, qui a hérité de cette dictature infâme, a aussi hérité de l'amitié de l'Élysée : cela tombe bien pour Accor, Thales, Vinci, Bouygues qui lorgnent de gros contrats publics dans le BTP, la construction d'un aéroport, le transport aérien et l'hôtellerie au Turkménistan.

Quant aux très nombreux chômeurs turkmènes, il y a peu de risque que certains fassent un jour partie d'un rapatriement de sans-papiers comme Besson les aime : au Turkménistan, la dictature veille à ne laisser sortir personne.

Pierre LAFFITTE

• Georges Frêche

Bien représentatif de la politique du PS

Georges Frêche, l'actuel président de la région Languedoc-Roussillon, exclu en 2007 du Parti Socialiste après une série de déclarations à caractère xénophobe, a encore fait des siennes. En déclarant qu'il hésiterait à voter pour Fabius parce qu'il « n'a pas une tronche très catholique », il a déclenché une réaction des dirigeants socialistes qui ont décidé solennellement, le 2 février, qu'ils exclueraient désormais de faire liste commune avec lui aux prochaines élections régionales, préférant, disent-ils, « sauver leur âme » (sic) plutôt que de garder une région dirigée par un « socialiste » aussi peu présentable.

Pourtant Georges Frêche, qui a fait des études de droit à la faculté d'Assas avant de venir l'enseigner à celle de Montpellier en 1969, a adhéré à la SFIO la même année. Élu député en 1973 (il le fut pendant 22 ans) puis maire de Montpellier en 1977 (où il siégea jusqu'en 2004), il usa dès lors de son pseudo « franc-parler » comme un moyen de séduire notamment la fraction de l'électorat d'origine « pied-noir », dans une région où celui-ci était important, nostalgique de « l'Algérie française ».

Dès lors, il a multiplié les gestes en direction de cet électeur, soutenant ses associations, construisant une maison des Rapatriés, leur donnant des emplois municipaux, leur faci-

tant l'accès au logement, créant un musée de la France en Algérie. En 1982, au moment où le ministre des Affaires étrangères de Mitterrand s'inclinait à Alger devant la tombe des « combattants du FLN », Frêche mit en berne les drapeaux de Montpellier !

Qu'un député-maire PS ait pu ainsi bâtir sa carrière en flattant un électeur réactionnaire, avec ses nostalgiques de l'Algérie française, cela ne devrait étonner que ceux qui ignorent la politique qui fut celle de la SFIO, l'ancêtre de l'actuel Parti Socialiste, et le principal artisan de l'intensification de la guerre en Algérie.

En 1956, le principal dirigeant socialiste d'alors, Guy Mollet, conduisit en effet les lis-

tes de Front républicain aux élections législatives en expliquant qu'il ferait la paix en Algérie. Mais, une fois élu, il fit tout le contraire, il se fit voter les pleins pouvoirs par le Parlement (y compris par le PCF), intensifia la guerre et donna le feu vert à l'armée pour l'utilisation systématique de la torture. Et quand la 4^{ème} République et la SFIO eurent achevé de se déconsidérer dans cette guerre coloniale qui coûta la vie à un demi-million d'Algériens, ce fut le même Guy Mollet qui alla chercher le général et homme de droite De Gaulle.

La prétendue « rénovation » du Parti Socialiste par Mitterrand en 1971, première étape de sa marche vers la présidence de la République, allait s'avérer de

façade quand son Premier ministre Pierre Mauroy retrouva des formules qui valent celles de Frêche. C'est ainsi qu'on put l'entendre, à l'occasion de plusieurs grèves dans le secteur automobile entre 1982 et 1984, auxquels participaient une majorité de travailleurs immigrés, dénoncer les « grèves des ayatollahs ».

C'est dire que le pseudo « franc-parler » de Frêche et de bien d'autres notables, prêts à tout pour flatter leurs électeurs y compris les pires, puise ses racines dans la politique du PS d'hier et d'avant-hier. Pour « sauver son âme », encore faudrait-il qu'il y ait quelque chose à sauver.

Jacques FONTENOY

• Sarkozy à Davos

Un sermon sur la montagne qui ne fait pas trembler la finance

Sarkozy peut remercier les organisateurs du forum économique mondial réuni à Davos entre le 27 et le 31 janvier. En le chargeant du discours inaugural, ils lui ont permis d'endosser à nouveau son costume de pourfendeur des dérives du capitalisme.

Sarkozy s'est retrouvé « en terrain hostile », a commenté sans rire *Le Monde*. Mais comment croire – ne serait-ce que l'instant d'un discours – que Sarkozy était en territoire ennemi dans la très huppée station de ski alpestre où était rassemblé le gratin de la finance et de l'industrie de la planète ? Il était parmi les siens, mais à sa place, c'est-à-dire à faire son numéro de bateleur.

Le richissime auditoire a écouté, plus ou moins poliment nous dit-on, les leçons de morale sarkoziennes, sur « les profits exorbitants de la finance » et « des banquiers qui ne font plus leur métier, mais qui spéculent ».

Et Sarkozy de prévenir ce club de milliardaires que « nous sauverons le capitalisme en le refondant, en le moralisant ». Comment ? Eh bien, dans sa réponse le ridicule le dispute au dérisoire : « *La France, qui prési-*

dera le G8 et le G20 en 2011, inscrira à l'ordre du jour la réforme du système monétaire international. » Sarkozy prend décidément tout son temps : c'est à Toulon en septembre 2008 qu'il a parlé de la nécessaire moralisation du capitalisme, et il nous annonce maintenant qu'il faudra attendre 2011 pour discuter d'une prétendue réforme du système monétaire international !

Et puis depuis l'éclatement de la crise financière en 2008, qu'ont fait Sarkozy et son gouvernement pour « réguler » l'activité des banques en France ? Rien, tout simplement.

À Davos, Sarkozy n'a évidemment fait trembler personne. Par contre il a réussi à déclencher les rires, lorsqu'il a déclaré que les banques ne s'étaient pas trompées de guichet pour recevoir le soutien financier de leur État national.

À force d'entendre parler de la nécessité de contrôler les banques, souhaitons que les travailleurs et les populations prennent ces objectifs au sérieux pour les imposer aux financiers et aux capitalistes.

Boris Savin

• Mobilité des fonctionnaires

La porte ouverte aux licenciements

Le 11 février le gouvernement doit faire paraître les décrets d'application de la loi d'août 2009 sur la mobilité des fonctionnaires.

Elle est censée favoriser la mutation des salariés de l'État, la nouvelle possibilité qu'ils auraient de changer de métier, d'envisager une nouvelle carrière. Mais le véritable objet de cette loi réside dans un des ses articles qui stipule qu'un fonctionnaire dont l'emploi est supprimé se verra proposer un autre poste, sans aucune garantie sur la nature du travail ni même sur le lieu d'activité. De plus, si le fonctionnaire refuse par trois fois une proposition de mutation, il sera purement et simplement mis en disponibilité, sans salaire ni indemnité. Ayant refusé trois nouveaux postes, il sera considéré comme démissionnaire ou mis à la retraite d'office, quel que soit le montant de la retraite.

Voilà un décret fait pour permettre au gouvernement de réduire encore le nombre de fonctionnaires alors qu'il a prévu le non-remplacement d'un retraité sur deux, soit plus de trente mille suppressions d'emplois pour cette année. Combien l'État va-t-il fabriquer de nouveaux chômeurs ou de retraités



Combien d'hospitaliers risquent de se retrouver non seulement pas remplacés, mais en plus au chômage ?

pauvres dans les années qui viennent ?

C'est le ministre du Budget, Woerth, qui est chargé par le gouvernement de vanter les prétendus bienfaits de cette nouvelle loi. Il s'agit évidemment pour lui de faire des économies sur le budget de l'État et on sait qu'il les fait de préférence en supprimant des postes de fonctionnaires dans des secteurs indispensables à la population, comme l'éducation et la santé publique. Dorénavant, non seulement l'État supprimera des postes, mais en plus il aura la possibilité de licencier ceux qui les occupaient.

Quelle que soit leur utilité et quel que soit bien entendu le sort des travailleurs concernés.

Cette loi n'est pas seulement un mauvais coup pour une partie des travailleurs, les fonctionnaires, qui vont eux aussi se trouver confrontés à la menace du licenciement. Elle est aussi une attaque directe de plus contre les conditions de vie de l'ensemble de la population, car les services publics sont une composante indispensable de ses conditions de vie.

Paul Galois

• De l'absence de logis au logement surpeuplé

10 millions de mal logés

Dans son rapport annuel sur « l'état du mal-logement en France », le quinzième du genre, la Fondation Abbé-Pierre souligne que « nombreux sont les responsables politiques, y compris au plus haut sommet de l'État, qui tendent à minorer ses effets, alors que la crise du logement est bien antérieure à la crise financière puis économique qui ont submergé le monde à partir de l'été 2008 ; alors que ni ses manifestations ni ses causes n'ont été traitées » (souligné par la Fondation).

La Fondation Abbé-Pierre note que des millions de ménages s'estiment de mieux en mieux logés du fait notamment qu'entre 1970 et 2006 la surface disponible par personne a doublé (40 m² par personne aujourd'hui) et que les équipements sanitaires se sont multipliés. Mais, malgré ces progrès, 80 % des personnes estiment cependant qu'il reste difficile de trouver un logement, et pour 37 % c'est même « très difficile ».

Cela concerne, chaque année, trois millions de familles, locataires ou accédants à la propriété. Il s'y ajoute 1,2 million de demandeurs de logements sociaux en attente d'une réponse et les nombreuses personnes vivant dans des situations précaires ou indignes : hébergement dans des structures d'accueil ou chez des tiers, camping, forme dénaturée d'habitat comme la caravane ou la voiture. Et, selon la Fondation, cette situation ne peut que s'aggraver dans la mesure où la crise économique est en train d'augmenter la précarité, et donc d'affecter la progression des revenus, ainsi que la durée du chômage, c'est-à-dire tout ce qui barre la route à l'accès au logement.

Au total, à côté de quelque 3,5 millions de personnes en situation de mal-logement (allant de la situation de SDF à celle de personnes logés dans des conditions très difficiles, voire en attente d'une expulsion), il y a quelque 6,5 millions de personnes en situation de fragilité à court ou moyen terme

(copropriétés dégradées, situation d'impayés ou de surpeuplement, hébergement chez des tiers).

Apparu, le ministre du Logement, qui essayait ces jours-ci d'atténuer le mauvais effet produit par ce rapport, prétend que le gouvernement actuel a fait mieux que ses prédécesseurs en matière de construction de logements. Ce n'est pas ce que constate l'économiste spécialisé Michel Mouillart, cité par le rapport. Selon lui, le manque de construction a représenté 150 000 logements pour les années 2008 et 2009, portant le déficit de logements neufs à 900 000 logements pour le quart de siècle écoulé. Il constate aussi que l'offre de ce que l'on appelle des « logements sociaux » stagne autour de 450 000 logements et que l'offre locative privée a diminué de 500 000 logements.

En conclusion, le rapport pointe du doigt la responsabilité des pouvoirs publics. Il évoque enfin un « aveuglement » ou un « manque de conviction » des



gouvernants qui n'auraient pas pris conscience de la nécessité d'une intervention publique forte et durable en matière de logement. Mais, en fait, le gouvernement sait ce qu'il fait. C'est en toute connaissance de

cause qu'il donne la priorité aux aides au patronat et serrent de plus en plus les budgets sociaux : santé, éducation, transports ou logement.

Jacques FONTENOY

Le coût du logement explose...

Toujours, selon le rapport de la Fondation Abbé-Pierre, la part du logement dans le budget des familles ne cesse de s'alourdir.

En 2002, la part moyenne prise par le logement était de 7 890 euros par an. Cinq ans après, elle était de 9 700 euros, soit une augmentation moyenne de 23 % supérieure à l'évolution des prix à la consommation dans la même

période, et même de 32 % dans le secteur locatif privé. Cet augmentation du coût du logement découle de celle des charges (+ 19 % entre 2001 et 2007), plombées par la hausse du coût du chauffage (environ 40 %).

Dès lors que surviennent des difficultés financières, salaires trop faibles, perte d'emploi, les marges de manœuvre des familles se retrécissent.

En 2006, 1,8 million de ménages avaient éprouvé des difficultés pour payer loyer et charges. Même situation pour 565 000 accédants à la propriété. Avec comme conséquence, une augmentation des expulsions locatives (plus de 105 000 décisions de justice en 2008, soit + 25 % par rapport à 2002), y compris avec recours à la force publique (plus de 11 000 en

2008 soit +50 %).

Au total, les dépenses contraintes, dont la plus importante est le logement, représentaient seulement 24 % du budget des classes populaires en 1979, elles représenteraient aujourd'hui 44 %, alors que, dans le même temps, la progression n'a été que de 7 % pour les hauts revenus. La progression du coût du logement contribue donc à creuser les

inégalités sociales.

Et si les gouvernants se sont rengorgés du fait que la proportion des propriétaires de logement est passé de 54 à 57 % entre 1988 et 2006, l'accession à la propriété est devenue bien plus difficile. Ainsi, les ménages modestes sont aujourd'hui plus souvent locataires, à 56 % contre 41 % en 1984.

J. F.

• Interruption volontaire de grossesse

Après les discours ministériels, la réalité des restrictions

« L'IVG (interruption volontaire de grossesse) doit être une composante obligatoire de l'offre de soins ». Quand on sait que cette phrase a été prononcée par Roselyne Bachelot, il y a de quoi s'étonner. Car si la ministre n'est pas avare de paroles, elle restreint « l'offre de soins », comme elle dit, par des fermetures d'hôpitaux, des fusions de services avec une réduction du personnel, et des pressions pour rentabiliser les établissements !

La ministre reconnaît que la tarification actuelle fixe un montant trop bas des versements de la Sécurité sociale aux hôpitaux pratiquant les IVG. De fait, il est souvent en dessous du prix coûtant. En conséquence, comme le souligne le Mouvement pour le planning familial, « certains établissements se détournent de l'IVG chirurgicale. Aujourd'hui en Île-de-France, il faut attendre trois semaines pour une prise en charge ». Ce que ne nie pas la ministre.

Le mouvement constate

aussi de fortes disparités régionales pour l'accès aux IVG médicamenteuses réalisées à moins de cinq semaines de grossesse. Mais qui est en train de creuser les inégalités d'accès aux soins, non seulement entre les régions, mais aussi entre riches et pauvres ? « Je vais demander aux Agences régionales de santé de mailler le territoire pour que toutes les femmes puissent bénéficier d'une prise en charge précoce », poursuit Bachelot. Mais quel est le rôle de ces Agences régionales nouvelle mouture que vient de créer

le gouvernement, si ce n'est de restreindre encore les dépenses de santé ?

Bachelot prétend aussi mettre en place de nouvelles actions de prévention de l'IVG par une large information sur la contraception, et se propose de « mobiliser les médecins et infirmières scolaires ». Il est facile de parler ainsi ! Mais dès lors qu'un seul médecin a en charge des milliers d'élèves, cela revient à du bavardage, qui laisse les jeunes filles livrées à elles-mêmes, voire à l'influence de curés ou de « grands frères ».

L'accès à la contraception et à l'IVG pose toujours problème. Certes la mentalité réactionnaire de certains médecins n'y est pas pour rien. Mais cet obstacle pourrait être contourné si « l'offre de soins » dont parle Bachelot, en particulier dans l'Éducation nationale, permettait d'expliquer et de développer vraiment la contraception. Mais pour cela, il faudrait des moyens matériels et humains que le gouvernement refuse de mettre en œuvre.

Jean SANDAY

• Grèce

Après l'austérité de droite, l'austérité de gauche

La Commission européenne veut placer la Grèce sous une étroite surveillance budgétaire. Cela fait longtemps que le déficit grec est montré du doigt et plus particulièrement depuis que le nouveau Premier ministre socialiste, Georges Papandréou, a révélé que ce déficit était deux fois plus élevé que ce qu'il était censé être.

Il en a résulté des rumeurs en tout genre, de faillite en particulier, suivies de démentis : les agences de notation des milieux financiers ont rétrogradé la Grèce, dont la solvabilité a été encore plus mise en doute et le gouvernement grec a dû emprunter sur les marchés à des taux de plus en plus élevés. Ces taux d'intérêt sont même devenus prohibitifs, entre 5 et 7 %, soit de 2,5 à 4 points de plus que les taux auxquels l'Allemagne emprunte. Les spéculateurs, qui misent sur une baisse de l'euro, se déchainent. Papandréou a dénoncé cette « attaque spéculative sans précédent (...) qui débouche sur un étranglement de l'économie » et il a obtenu l'assainissement de la Commission européenne dont il avait d'ailleurs devancé les désirs, dès son arrivée au pouvoir, en promettant d'assainir la situation.

Dans ce désordre général, c'est la population qui paye et qui devra payer encore plus, si aucune réaction ne vient contrecarrer les volontés d'un gouvernement socialiste adepte de la plus grande rigueur pour les salariés.

Ce sont d'abord des attaques contre le service public. En 2010, un départ sur cinq seulement devrait être compensé par une embauche, les travailleurs précaires – les « stages », les vacataires payés à l'heure – vont se retrouver chômeurs. Officiellement, le chômage est à 9,8 % mais l'Agence grecque pour l'emploi vient d'annoncer que le pays comptait 200 000 chômeurs de plus qu'en janvier 2009 et que le chômage réel se montait à 17,1 %, la différence s'expliquant par le fait que

l'office national de la statistique ne compte pas les chômeurs qui ont travaillé en janvier, ne serait-ce que deux heures. On risque d'atteindre, en 2010, le nombre de 850 000 chômeurs, selon la confédération syndicale GSEE, pour une population active d'environ cinq millions.

Les salaires sont aussi attaqués : un quotidien grec indiquait que dans la fonction publique, la baisse des salaires, qui pouvait atteindre jusqu'à 400 euros, serait immédiatement appliquée dès janvier. Le revenu des travailleurs grecs va aussi souffrir de l'augmentation de 20 % des taxes indirectes sur le tabac et les boissons alcoolisées.

Le gouvernement parle de lutter contre l'évasion fiscale mais alors que les patrons doivent encore 4,7 milliards d'euros de contributions à la Sécurité sociale, il a annoncé, début janvier, son intention de subventionner les recrutements de jeunes de moins de 30 ans, en finançant à 100 % les cotisations patronales de Sécurité sociale pour la première année. Quant au rapatriement éventuel de capitaux placés à l'étranger, il envisagerait de ne pas l'imposer. Mais pour faire un peu de social, il parle de taxer les bonus des cadres des banques. Cela fait dérisoire quand on sait que les banques, elles, ont reçu du gouvernement, fin 2008, 28 milliards d'euros qu'il a empruntés à un taux prohibitif et qui ont ainsi contribué à augmenter la dette.

Enfin, une réforme des impôts est en préparation pour mars et tout est à craindre.

Reste à savoir si la population acceptera ces mesures d'austérité. Papandréou vient d'affirmer à propos des mouvements d'agriculteurs : « Nous n'avons pas les marges pour supporter des barrages routiers et des grèves prolongées. » Voilà qui est clair et qui ne peut que démontrer aux travailleurs, si c'était encore nécessaire, de quel côté se situe le gouvernement socialiste.

Sylvie MARÉCHAL

• Espagne

Plan d'austérité et retraite à 67 ans

De nouvelles attaques contre les travailleurs



Le gouvernement socialiste espagnol a annoncé le 29 janvier dernier, d'abord par la bouche de son président Zapatero puis par ses ministres, la politique qu'il entend mener dans le contexte de crise économique aggravée depuis l'année dernière. Au plan d'austérité, « qui comporte des efforts et des sacrifices » pour réduire les dépenses publiques, s'ajoute un projet de réforme des retraites dont la mesure la plus marquante est l'allongement de deux ans de l'âge légal de départ, qui passerait de 65 à 67 ans.

L'éclatement il y a plus d'un an de la bulle immobilière a eu des conséquences immédiates sur l'emploi. Le patronat, pour maintenir ses profits, a licencié sans état d'âme. Ainsi en 2009, il y a eu 1 118 600 chômeurs en plus, leur nombre atteignant aujourd'hui les 4 326 500, près de 19 % de la population active ! Il y a 1 220 000 foyers où tous les adultes sont au chômage. La politique de soutien des profits des groupes capitalistes dans cette récession a par ailleurs aussi malmené les finances publiques dont le déficit atteint maintenant 11,4 % du PIB. (150 milliards ont été mis « à la disposition » du système financier, 9 milliards donnés au secteur automobile pour encourager les ventes sans compter les cadeaux fiscaux).

Zapatero parle aujourd'hui d'assainir les finances pour relancer l'économie. Elena Saldgado, ministre de l'Économie et des Finances, vient donc de présenter le plan d'austérité approuvé par le Conseil des ministres pour réduire les dépenses de l'État de 50 milliards

d'euros d'ici 2013, payer en partie la dette et ses intérêts et ramener ainsi le déficit à 3 % du PIB, exigence des marchés financiers afin de pouvoir renégocier la dette. Ce plan compte, en plus des 8 milliards déjà prévus pour le budget 2010, 5 milliards qui doivent être tranchés dans les budgets déjà établis des ministères. Le gouvernement promet une « économie » de 40 milliards en personnels et investissements de la fonction publique. Le reste incomberait aux communes et régions... Cette coupe va toucher tous les secteurs, tous les projets ou presque ; seul un poste vacant sur dix sera remplacé. Pour les salariés du public, c'est un surcroît de travail annoncé et pour les masses populaires une dégradation des services publics.

Devant le tollé provoqué par l'annonce du recul de l'âge de retraite à 67 ans mais aussi l'intention de revenir sur le mode de calcul du montant des pensions, Zapatero se veut rassurant : la réforme ne s'appliquerait pas avant 2013, et d'ici là, place à la discussion car rien ne se fera sans l'accord des syndicats et des entrepreneurs.

Les syndicats comme l'UGT et les Commissions Ouvrières ont affirmé leur opposition à ces mesures, se contentant cependant d'expliquer qu'elles doivent d'abord passer par le débat parlementaire et surtout par la commission du Pacte de Tolède, commission mise en place il y a une quinzaine d'années qui légifère sur la régulation des retraites et regroupe les principaux partis et syndicats. D'après eux, ils devraient refuser la réforme puisque l'unanimité est nécessaire. « Ce n'est qu'à ce moment, si le plan n'est pas modifié que nous deviendrons belligérants », ont annoncé les syndicats. Ils sont sans doute en fait prêts à bien des reculs, comme toute leur politique l'a démontré jusque-là.

Reste la réaction des travailleurs qui payent déjà lourdement la crise, et qui n'ont pas encore dit leur dernier mot.

Hélène GRILLET

• Italie

Le chantage de Fiat... aux dépens des ouvriers

Le 25 janvier le PDG de Fiat Sergio Marchionne a annoncé que l'entreprise mettra au chômage partiel pour deux semaines, à la fin février, 30 000 ouvriers dans toute l'Italie. La raison en serait la chute des commandes de voitures du fait de la fin des mesures d'incitations à l'achat telles que la prime à la casse. Marchionne fait ainsi pression sur le gouvernement italien au moment où celui-ci étudie comment prolonger les aides aux industriels de l'automobile, c'est-à-dire avant tout à Fiat.

Ce chantage ne s'adresse pas seulement au gouvernement, mais aussi et avant tout aux ouvriers. Ce sont eux qui en feront les frais avec une perte de 200 à 300 euros sur leur salaire en conséquence du chômage partiel. Ils sont aussi les premiers visés par les menaces de la direction qui montre que son premier

objectif, en cas de diminution de la production, sera de maintenir quoi qu'il arrive les bénéfices de l'entreprise, aux dépens des ouvriers touchés par le chômage partiel et peut-être les licenciements. La direction l'a montré aussi en annonçant le versement de 237 millions de dividendes aux actionnaires, malgré les pertes enregistrées en 2009 : pour eux les profits, pour les ouvriers les pertes sur un revenu déjà plus qu'insuffisant, on ne peut être plus clair.

La menace est encore plus précise pour les ouvriers de l'usine sicilienne du groupe, à Termini Imerese près de Palerme. Marchionne a déclaré que de toute façon Fiat ne pourra plus produire dans cette usine car la production d'une voiture y coûterait mille euros de plus que dans les autres usines, ce que Fiat ne pourrait pas se permettre. Étrange et tardive découverte quant à cette usine, construite entre autres avec d'importantes aides de l'État et de

la région Sicile. Il y a des années que Fiat y produit des voitures, et ce n'est pas à perte. Mais ainsi le groupe laisse entendre que donner du travail à des ouvriers dans cette région marquée par le chômage ne serait qu'une opération d'assistance... à moins qu'il ne veuille suggérer que, pour continuer, il faut lui verser de nouvelles aides !

Le comble a été lorsque le 27 janvier le groupe a répondu par un véritable lock-out aux travailleurs de l'entreprise de sous-traitance Delivery Mail qui occupaient les toits de l'usine sicilienne. Dix-huit ouvriers protestaient ainsi contre leur licenciement, décidé après que Fiat ait mis fin au contrat de sous-traitance de cette entreprise de nettoyage industriel. La direction a alors décidé de suspendre le fonctionnement de l'usine, sous prétexte que les manifestations de soutien aux licenciés avaient bloqué l'arrivée des poids lourds et donc des

fournitures pour les chaînes de montage. La production n'a repris que le 1^{er} février lorsque les travailleurs ont reçu l'assurance qu'ils seraient pris en charge pour 18 mois par la caisse de chômage partiel (cassa integrazione).

L'intention évidente était d'opposer les ouvriers Fiat aux ouvriers de la sous-traitance, de même que les ouvriers des différents établissements Fiat entre eux, sous prétexte qu'une usine serait moins rentable que d'autres. Et c'est en ayant ainsi fait monter la tension que Fiat a commencé ses négociations avec le gouvernement pour l'obtention de nouvelles aides.

Le 3 février, une journée de grève était prévue sur l'ensemble du groupe Fiat. Et en effet les travailleurs ne peuvent accepter ces chantages faits avec leur peau. Durant ces années, Fiat et les actionnaires ont encaissé des profits énormes grâce à leur travail. Aujourd'hui cet argent doit

servir à garantir le salaire de tous les ouvriers, qu'ils soient de Fiat ou des entreprises sous-traitantes, et cela sera plus utile que toutes les spéculations en Bourse faites avec cet argent. Il s'agit de sauver les conditions de vie de dizaines de milliers d'ouvriers et de leur famille. Aucune usine Fiat ne doit fermer, les productions doivent être redistribuées entre tous les établissements sans diminution de salaire, et les licenciements interdits !

Ces exigences sont une simple nécessité dans cette période de crise, pour les travailleurs de Fiat comme pour tous les autres. C'est ce que montre au même moment la lutte des travailleurs de l'usine d'aluminium Alcoa, à Portovesme en Sardaigne, contre la fermeture programmée de cette usine qui laisserait 2 000 personnes sur le carreau.

André FRY

• Belgique

La manifestation du 29 janvier à Bruxelles Faire face à la vague de licenciements

36 000 manifestants d'après les syndicats, 26 800 d'après la police, ont défilé à Bruxelles vendredi 29 janvier en fin de matinée à l'appel des trois syndicats, FGFB (socialiste), CSC (chrétien) et CGSLB (libéral). C'est un chiffre non négligeable vu le court délai de six jours laissé par l'appel. C'était la première mobilisation au niveau national depuis l'éclatement de la crise en 2008.

En tête de cortège, des travailleurs d'Opel-Anvers qui viennent d'apprendre que GM a programmé la fermeture de leur usine, en queue ceux de la brasserie AB Inbev qui viennent d'obtenir la suspension de 263 licenciements dans une entreprise qui a fait 2,7 milliards d'euros de profits en 2009 et dont 30 % des actions appartiennent à trois riches familles de la bourgeoisie belge.

C'était la base syndicale, notamment de Flandre, où les licenciements pleuvent depuis un an, qui étaient présente. Les manifestants venaient des grandes entreprises sous le feu de l'actualité, mais beaucoup aussi des plus petites où des licenciements se comptent « seulement » par dizaines, mais s'addi-

tionnent en une catastrophe sociale qui équivaut à la fermeture d'une grande entreprise.

Les discours des directions syndicales avant le démarrage du cortège ont été écoutés attentivement par quelques milliers de manifestants. Ils commençaient sur un ton inhabituel, relativement radical, par une dénonciation des profits amassés sur le dos des travailleurs dans les entreprises qui profitent d'avantages fiscaux importants, d'aides publiques et qui licencient quand même, ce qu'on n'allait « plus tolérer ».

Mais les dirigeants syndicaux se sont bien gardés de parler de prendre sur les profits, pourtant la condition nécessaire s'ils voulaient vraiment imposer la création d'emplois et réaliser la justice sociale qu'ils réclament.

Après, les orateurs faisaient une nette distinction entre ces patrons qui « confondent l'économie avec un casino » et les autres, les vrais entrepreneurs qui aiment leurs entreprises et leurs travailleurs ; entre les patrons qui mettent en danger le dialogue social et ceux qui discutent avec les syndicats. Les applaudissements étaient plutôt hésitants, beaucoup de travailleurs devaient se demander dans quelle catégorie ils devaient clas-



ser leur propre patron, et à partir de quel degré de « non respect » on a le droit de se défendre...

En fait les dirigeants syndicaux s'adressaient plus aux patrons qu'aux manifestants. Cette manifestation servait avant tout à démontrer la capacité de mobilisation des syndicats, pour impressionner et convaincre les patrons de revenir à la table des négociations.

Effectivement, depuis plusieurs années, les patrons ne

jouent plus le jeu de la « concertation sociale », chère aux syndicats. Les patrons ne font même plus les quelques concessions formelles et symboliques, qui permettraient aux dirigeants syndicaux de justifier des jours et des jours de négociations. Quant à impressionner les patrons, ceux-ci savent très bien que les dirigeants syndicaux ne souhaitent pas réellement mobiliser les travailleurs.

Tous ces discours ne pas-

saient pas bien auprès des manifestants, le seul moment vraiment applaudi fut celui où les travailleurs d'Inbev scandaient « tous ensemble ».

Se défendre tous ensemble contre les attaques patronales, c'est ce qui serait nécessaire, et si les manifestants ont une chose à retenir de cette manifestation, c'est qu'il ne faut pas trop compter sur les directions syndicales pour le faire.

Correspondant LO

● Grande-Bretagne

Responsable de la guerre en Irak Blair persiste et signe

Le 29 janvier, Tony Blair, l'ancien Premier ministre qui présida à la participation britannique à l'invasion de l'Irak, était convoqué pour répondre aux questions de la commission Chilcot, mise en place en juillet dernier, pour examiner les conditions dans lesquelles fut prise cette décision.

Cette commission, troisième du genre (les deux premières ont donné leur absolution à Blair) n'a certes pas pour but de faire la lumière sur les crimes commis dans cette guerre, ni sur ceux qui en portent la responsabilité. En revanche, elle a pour but de tenter de dédouaner les politiciens en activité. C'est ainsi que certains ont parlé devant les caméras de télévision de leurs états d'âme supposés à l'époque, tandis que d'autres se sont plaints qu'on les aurait laissés dans l'ignorance de ce qui se tramait. Chacun trouve ainsi moyen de prendre ses distances par rap-

port à une guerre odieuse, sans rien dire sur l'essentiel –ni sur son caractère criminel ni sur le fait qu'ils ont laissé faire.

Blair qui, lui, s'est déjà recyclé dans une carrière très lucrative dans les affaires, n'a rien à se faire pardonner de l'électorat. Il assume donc tous les torts sans en reconnaître aucun, tout en revendiquant le « mérite » de la décision. De ses six heures de témoignage, il est avant tout ressorti l'arrogance d'un homme pour qui la raison d'État –c'est-à-dire les intérêts du grand capital– peut tout justifier.

Selon Blair, la participation de la Grande-Bretagne à cette guerre était « indispensable au maintien de ses bonnes relations avec les États-Unis ». Mais la fameuse « relation spéciale » dont les politiciens britanniques se vantent tant, a avant tout une odeur de gros sous. C'est d'abord et avant tout aux banques américaines que Londres doit d'être la deuxième place financière de la planète. Et

il n'était pas question pour Blair, qui a tant fait pour la haute finance, de risquer de mettre en danger une relation aussi profitable pour le capital britannique.

Interrogé sur son fameux « dossier » sur les « armes de destruction massive » de Saddam Hussein, dont il s'était servi en 2003 pour justifier la participation britannique –dossier qui s'était révélé, avant même l'invasion, n'être qu'un tissu d'inventions inspiré des élucubrations postées sur Internet par un étudiant– Blair s'est contenté de botter en touche. Il était convaincu, a-t-il dit, qu'un jour ou l'autre, Saddam Hussein pourrait fabriquer et vendre de telles armes à un « État voyou ou à des terroristes », et cette conviction était suffisante pour justifier l'invasion, par tous les moyens. Le reste ne le concernait pas. Qu'importent les mensonges éhontés faits pour tromper l'opinion publique et l'entraî-

ner dans une guerre criminelle dont elle ne voulait pas !

À propos de mensonges, plusieurs témoignages faits auparavant devant la même commission, dont celui de l'ancien ambassadeur britannique aux États-Unis, avaient révélé que dès 2002, Blair avait assuré Bush, oralement et par écrit, de la participation britannique en cas d'expédition militaire américaine contre l'Irak –ce que Blair a nié purement et simplement.

Mais là où l'odieux est venu s'ajouter au cynisme, ce fut lorsque, interrogé sur les centaines de milliers de morts Irakiens de la guerre, Blair eut le culot de répondre en accusant « des éléments étrangers » de ce massacre !

Comme si les seuls « éléments étrangers » à raser les villes et les villages irakiens, n'avaient pas été les forces anglo-américaines, justement ! Comme si ces forces n'avaient pas laissé sur leur passage tant de radiations et de déchets toxi-

ques qu'une commission médicale irakienne fait état d'une hausse brutale des cas de cancer dans les agglomérations touchées par les combats ! Comme si, enfin, en jouant les Chiïtes contre les Sunnites et les Kurdes contre les Arabes, l'impérialisme n'avait pas créé les conditions qui ont conduit aux surenchères communautaristes et aux affrontements sanglants qui en ont résulté.

Au moment où Blair allait partir, après six heures d'une rhétorique aussi arrogante qu'évasive, des parents de soldats tués à la guerre, présents à l'audience, ont laissé éclater leur indignation. La commission est en effet théoriquement publique mais le public n'y a pas droit à la parole. Blair a dû alors s'éclipser salué par des cris de « menteur » et d' « assassin » –un bien faible prix à payer pour les crimes que lui et ses complices dans l'ensemble de la classe politique ont commis en Irak.

François ROULEAU

● États-Unis

Où sont passés les dizaines de milliards d'argent public donnés à AIG ?

Il y a un peu plus d'un an, en pleine tourmente financière, alors que la banque Lehman Brothers faisait faillite le 15 septembre 2008, l'American International Group (AIG), le numéro un mondial de l'assurance, vacillait à son tour. Le gouvernement intervenait en urgence et AIG était renfloué à hauteur de 180 milliards de dollars. À quoi les sommes extravagantes distribuées à AIG ont-elles servi ?

C'est la question qui a été posée le 27 janvier par une commission parlementaire à deux des protagonistes majeurs du sauvetage d'AIG : l'actuel secrétaire au Trésor du gouvernement Obama, Thymothy Geithner, qui en septembre 2008, au moment de la faillite de la compagnie d'assurances, était président de la Réserve fédérale de New York et l'ancien secrétaire au Trésor, Henry Paulson.

Leur audition a révélé ce qui avait été jusqu'alors caché : 62 milliards de dollars reçus par

AIG avaient été immédiatement reversés à de grandes banques américaines et étrangères pour permettre à l'assureur de respecter ses engagements sur les produits dérivés. AIG a été jusqu'à rembourser l'intégralité des risques qu'il couvrait.

Les principales banques de la planète ont ainsi touché indirectement, par l'intermédiaire de leur assureur AIG, des dizaines de milliards pris en réalité sur l'argent public américain : par exemple, en France, la Société générale a perçu 9,6 milliards de dollars, en Allemagne la Deutsche Bank en a reçu 5,7. Les banques américaines n'ont pas été en reste, Goldman Sachs se taillant la part du lion. Le président de la commission parlementaire a conclu que « AIG est devenu une coquille vide, les contribuables l'ont bourré d'argent et les banquiers sont venus piller le cadavre ».

Les aides aux banques et au système financier aux États-Unis, comme en Europe, ont été décidées et distribuées, en dehors de tout contrôle. Le Congrès des États-Unis, c'est-à-dire les parlementaires, peut donner son opinion sur les

aides distribuées à AIG, au travers d'une commission d'enquête, mais après coup. Entre-temps les dizaines de milliards se sont bien envolés.

L'appareil d'État est constamment prêt à se porter au secours des intérêts privés des « investisseurs ». Geithner l'a avoué à sa façon lors de son audition en déclarant à propos des sommes versées à AIG : « Dans de rares cas, comme pour les affaires de sécurité nationale, certaines informations doivent rester cachées un certain temps... » gouvernements, banquiers et financiers préfèrent faire leurs mauvais coups dans la pénombre.

Boris SAVIN



Sur le site de Lutte Ouvrière

- Jean-Pierre Mercier sur Direct 8, face à Geoffroy Roux de Bezieux, vice-président du Medef
- Nathalie Arthaud invitée au Oui-Non de Michel Field sur LCI.
- Nathalie Arthaud sur RCF – Radio Lyon Fourvière
- «La Voix est libre» de France 3, avec Valérie Hamon (Bretagne)
- La vidéo du dernier Cercle Léon Trotsky : «L'Afrique du Sud, de l'apartheid à l'ANC au pouvoir.»

Et toujours : l'actualité commentée au jour le jour, l'agenda des caravanes de Lutte Ouvrière, Lutte Ouvrière en régions, les archives de la revue Lutte de classe et des Cercles

• Collèges et Lycées d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

En grève contre les mauvaises conditions de travail, les suppressions de postes et la réforme Chatel

Depuis lundi 1^{er} février, la Cité scolaire Henri-Wallon d'Aubervilliers est en grève. Après s'être réunis à plusieurs reprises la semaine précédente, la grande majorité des enseignants présents a décidé de voter la grève.

Les raisons de ce mécontentement sont simples : un immense ras-le-bol ! Conditions de travail qui se dégradent, enseignement au rabais dispensé aux élèves, salaires bloqués, non-remplacement des professeurs et des agents malades. À cela s'ajoute le refus des 16 000 sup-

pressions d'emplois dans toute l'Éducation nationale à la rentrée prochaine, alors que l'on estime à 45 000 le nombre d'élèves supplémentaires. L'État est donc le plus gros licenciement du moment. Il s'est engagé dans une politique de réduction des effectifs tous azimuts. Dernière attaque en date : la réforme des lycées voulue par le ministre de l'Éducation nationale Luc Chatel. Celle-ci, si elle est appliquée, aggravera considérablement les conditions de travail des enseignants et d'études des élèves et, à terme, démantèlera le service public de l'Éducation nationale en créant une école à plusieurs

vités.

Face aux mauvais coups que prépare le ministre et le gouvernement, les professeurs de Wallon ont fait le constat que toutes les journées d'action syndicale depuis deux ans n'avaient rien donné. Dans les discussions qui ont précédé la décision de se mettre en grève, l'idée de partir pour de bon a fait son chemin. La semaine dernière, deux assemblées générales ont réuni à chaque fois près de quarante enseignants. Une trentaine ont voté la grève illimitée à partir du 1^{er} février, en sachant qu'il ne fallait surtout pas rester isolés. La chance de rallier

d'autres établissements n'était pas évidente mais une volonté de vérifier si le mécontentement existait également dans d'autres collèges et lycées s'était dégagée.

Mardi 2 février, des groupes de grévistes se sont donc invités dans les différents collèges et lycées de la ville d'Aubervilliers. L'accueil a été très chaleureux. Après la tournée des grévistes de Wallon, ceux-ci apprenaient le soir, lors de l'assemblée générale de fin de journée, que deux autres collèges, Diderot et Gabriel-Péri, avaient voté la grève pour le jeudi 4 février, tandis que le lycée Le Corbusier la votait à partir du 3 jusqu'au

5 février. Au Lycée Paul-Éluard de Saint-Denis, une minorité de grévistes s'est déjà manifestée. Il a été décidé de faire, le jeudi 4 février, le tour des écoles élémentaires du premier degré pour appeler les instituteurs et professeurs des écoles à la grève, d'organiser un rassemblement « bruyant » et « festif » au centre-ville.

Les collègues grévistes qui, le lundi, étaient inquiets sur les chances d'entraîner un ou plusieurs établissements dans la grève, ont d'ores et déjà la satisfaction d'y être parvenus. Mais tout reste encore à faire.

Correspondant LO

• Cellules de reclassement et suivi des chômeurs

Efficaces pour empocher l'argent, pas pour les chômeurs

Le CESE (Conseil économique, social et environnemental) vient de rendre publique une étude sur les cellules de reclassement. Elle y constate qu'elles sont peu efficaces. Ces structures mises en place par des entreprises privées dans le cadre de « plans de sauvegarde de l'emploi », ne le sauvegardent pas vraiment.

Le CESE estime en effet que seulement 30 % des chômeurs dont elles s'occupent retrouvent un CDI, 25 % un CDD ou un travail en intérim, un peu moins de 5 % créant leur entreprise et 40 % restent sur le carreau !

En revanche, l'opération se révèle fort intéressante pour les officines privées auxquelles sont confiés ces chômeurs à reclasser, telles Altedia, une filiale d'Adecco ou BPI. L'étude du CESE note d'ailleurs que de nombreuses entreprises, petites ou grandes, se sont lancées dans ce secteur dans les années 1990, après la mise en place d'une aide financière du Fonds national de l'emploi (FNE), c'est-à-dire de l'État qui finance – en totalité dans la majorité des cas – le suivi des salariés licenciés par des entreprises soumises à un redressement ou une liquidation judiciaires, ou quand elles ont moins de mille salariés et sont confrontées à des difficultés financières. Cela coûte chaque année plus de 30 millions d'euros à l'État, à raison de

2 000 euros maximum par salarié « accompagné ».

Nouvelle manne pour les entreprises d'intérim

Du côté du suivi des demandeurs d'emploi, la situation est encore plus caricaturale. Il y a six mois, face à l'explosion du chômage, Pôle emploi a décidé de sous-traiter massivement ce suivi pendant deux ans à des entreprises privées, plutôt que d'embaucher du personnel. Un marché de 425 millions d'euros a ainsi été offert à quelques entreprises, parmi lesquelles des poids lourds de l'intérim comme Manpower, Adecco ou Synergie.

Un document confidentiel de Manpower publié par *Le Parisien* du 26 janvier, montre que le marché est particulièrement profitable. Le suivi de chaque chômeur est facturé entre 1 500 euros et 2 000 euros, mais la moitié de ce montant est réglée par Pôle emploi juste pour l'accompagnement, quel qu'en soit le résultat ! Le reste de la note est payé à l'entreprise de placement lorsque le chômeur a retrouvé un emploi pendant au moins six mois. Manpower a calculé qu'avec les seuls 50 % d'accompagnement, chaque conseiller peut rapporter plus de 46 000 euros hors taxes de marge à son agence.

Conséquence prévisible, le



« Et mes subventions, je les trouve où ? » demande Manpower...

suivi des chômeurs est dans bien des cas lamentable ! Les conseillers sont souvent des jeunes recrutés en urgence, peu compétents et chargés de dizaines de dossiers. Ils sont eux-mêmes mal payés et précaires, puisqu'en CDD pour deux ans seulement... le temps du contrat passé par les opérateurs privés avec Pôle emploi. Les chômeurs sont parfois reçus dans des chambres d'hôtels minables, dans des hangars. Et on ne leur propose souvent que les offres de Pôle emploi !

Les résultats sont à l'avant... Un rapport officiel datant d'octobre 2009 montre que ces entreprises privées sont moins performantes que le Pôle

emploi pour améliorer le taux de retour à l'emploi.

Suivi des chômeurs ou cellules de reclassement, ces dispositifs n'existent que pour donner l'impression que le gouvernement se préoccupe des chômeurs et pour assurer une rente à des entreprises privées, mais sûrement pas pour que les chômeurs retrouvent du travail. De toute manière, reclasser tous les licenciés et tous les chômeurs alors que les entreprises licencient à tour de bras est une gageure. Il faudrait commencer par interdire les licenciements !

Valérie FONTAINE

• Université de Paris-Dauphine

Les étudiants devront payer jusqu'à 4 000 euros

L'Université de Paris-Dauphine vient d'annoncer une très forte augmentation des frais d'inscription pour la préparation de certains diplômes. Ainsi à la rentrée 2010, les étudiants préparant un master de gestion et de développement devront déboursier de 1 500 à 4 000 euros par an, selon les revenus de leur famille, au lieu de 231 euros actuellement. Soit jusqu'à quinze fois plus.

En effet, le statut de « Grand établissement », dont elle dispose depuis 2004, permet à cette université de gérer librement ses frais d'inscription. Le conseil d'administration a donc décidé d'appliquer cette augmentation à une quarantaine de diplômes proposés dans cet établissement.

C'est « le coût de la qualité » dit-on. Quelques jours après la polémique sur la démocratisation des grandes écoles, cela ressemble plutôt à une provocation.

Roger MEYNIER

● France Télécom

Un changement en surface

Stéphane Richard remplacera l'actuel dirigeant de France Télécom Didier Lombard dès le 1^{er} mars, alors que le départ de celui-ci n'était initialement prévu que pour l'année prochaine. Les salariés de France Télécom ne regretteront pas le départ de celui qui avait parlé de la « mode des suicides », mais ils n'ont pas non plus d'illusion à se faire sur la promotion de celui qui, il y a quelques mois encore, dirigeait le cabinet de la ministre de l'Économie, Christine Lagarde.

Placé sur la sellette cet automne, France Télécom s'efforce de changer de langage. Ce ne sont pas les actes de désespoir eux-mêmes, ni même les informations sur le « stress » parues dans la presse qui poussent ses dirigeants à une certaine modération, mais les quelques réactions collectives des travailleurs face à sa politique qui s'étaient alors exprimées, en Rhône-Alpes et dans d'autres régions.

La « *mobilité non souhaitée* » doit devenir « *exceptionnelle* », a déclaré Stéphane Richard, le nouveau PDG. Il

reconnait ainsi que les mutations forcées ont été la règle. Dans ses propos, il est souvent question de « *refonder l'entreprise* ». Dans les réunions dites de « *refondation* » organisées par la maîtrise, des collègues en profitent parfois pour vider leur sac, et il est bien rempli. Les entretiens individuels ne sont pas supprimés, il est simplement recommandé à la hiérarchie de les mener « *humainement* ». Richard se vante aussi d'avoir « *donné vingt minutes par jour à chaque salarié sur les centres d'appels pour se connecter et se déconnecter* ».

« *C'est énorme* », a-t-il ajouté, oubliant que les vingt minutes en question ne sont que le strict respect de la réglementation qui, visiblement, n'était pas respectée par France Télécom.

Bref, les changements sont superficiels, mais la direction est conduite à une certaine prudence. Elle sait que si la colère ne s'est pas propagée à l'ensemble des travailleurs de France Télécom, ceux-ci sont loin de porter dans leur cœur le management et la direction, comme l'a confirmé l'enquête menée à la demande de France Télécom par un cabinet exté-

rieur. Une des réponses qui, paraît-il, l'a le plus inquiétée, est qu'il y a bien peu de salariés pour exprimer une quelconque fierté de travailler à France Télécom !

Si les travailleurs mettent à profit cette période pour se réunir et discuter des problèmes collectifs, cela serait un gage pour l'avenir face à une direction qui, lorsqu'elle s'adresse à la presse financière, réaffirme le maintien de ses objectifs de rentabilité grâce à « *la poursuite des programmes d'économies* ».

Correspondant LO

Un plan « seniors » qui supprime à nouveau des emplois

Les suicides à France Télécom n'ont pas cessé ces dernières semaines, atteignant 36 en deux ans selon le syndicat SUD. Cela n'empêche pas la direction de continuer sa politique de suppressions d'emplois, alors qu'elle est à l'origine de la dégradation des conditions de travail qui a poussé des salariés vers le désespoir. Un « *plan seniors* » prévoit en effet des temps partiels et des préretraites qui seront loin d'être compensés par des embauches équivalentes.

« *Les salariés exigent que tous les départs et les temps partiels soient remplacés par des embauches en nombre équivalent* », pouvait-on lire dans une pétition que la CGT a fait signer l'été dernier. La CGT avait alors souligné qu'avec l'argent distribué en pure perte aux actionnaires sous forme de dividendes, il y aurait largement de quoi financer ces embauches.

Cependant, le 26 novembre dernier, sans avoir consulté les militants, la même CGT a signé aux côtés de la CFDT, de la CFTC et de FO un « *plan seniors* » bien en deçà de cet objectif, applicable de 2010 à 2012 aux salariés de France Télécom et de 43 filiales, fonctionnaires ou contractuels. Des temps partiels et des préretraites y sont prévus et cer-

tains des salariés, parmi ceux âgés d'au moins 57 ans, espèrent qu'ils seront retenus, mais ils sont souvent refroidis quand ils découvrent qu'ils ne seront compensés qu'en moyenne à 70 % du salaire sans les primes, et qu'il faudra

C'est aussi un fabricant de chômeurs

La privatisation de France Télécom et sa cotation en Bourse à partir de 1997 par le ministre socialiste des Finances d'alors, Strauss-Kahn, s'était accompagnée d'un plan de suppressions d'emplois par non-remplacement des retraites et des préretraites à 55 ans ainsi que les départs vers les filiales. De plus, l'application des 35 heures à la sauce Aubry, ministre socialiste du travail, s'était effectuée à partir de la

fin 1999 presque sans embauche pour compenser la diminution du temps de travail.

À partir de 2002, la continuité dans les restrictions de personnel fut assurée par les gouvernements de droite. Aux plans de départs volontaires en préretraites ont succédé, ces dernières années, les pressions pour que les travailleurs qui ne font pas l'affaire aux yeux de leur hiérarchie soient « *volontaires* » pour quitter France Télécom. Les suppressions d'emplois culminèrent avec le plan NExT (nouvelle expérience des télécommunications !) qui supprima 22 000 emplois sur trois ans, de 2006 à fin 2008. Durant cette période, tout était bon pour faire partir. Soit vers la fonction publique malgré les diminutions d'effectifs qui s'intensifiaient, soit pour inciter les partants à créer leur entreprise, soit en les poussant vers la retraite avec des aides distribuées individuellement. Cette nouvelle réduction d'effectifs, associée aux restructurations de services et à des fermetures de centres, n'est pas pour rien dans l'augmentation

du nombre de suicides. C'est le couronnement de toute une politique qui, combinée avec le développement de la sous-traitance, a fait passer les effectifs de France Télécom de 150 000 à 100 000 en quinze ans.

Dans cette course folle, des travailleurs qui se retrouvent de moins en moins nombreux s'épuisent nerveusement au travail, soumis aux pressions que la direction transmet à la hiérarchie, et rêvent parfois d'y échapper en prenant une retraite anticipée. Pendant ce temps, des chômeurs ne trouvent pas de travail ou se voient contraints d'en accepter un, même s'il est sous-payé, ce qui pèse sur l'ensemble des salaires.

Une telle absurdité ne se justifie que par le souci de préserver les dividendes versés aux actionnaires. Il faudrait au contraire une diminution de la charge de travail de chacun pour permettre un partage de travail entre tous avec maintien du salaire. Cela nécessite un plan d'embauche qui dépasse de loin le nombre de départs et de temps partiels.

Correspondant LO



déduire la CSG et le RDS. Au total, sur trois ans, la direction chiffre à 16 000 le nombre de salariés répondant aux critères qu'elle a fixés et à 6 000 au minimum le nombre de bénéficiaires effectifs. En compensation, la direction a prévu des recrutements, mais seulement à « *50 % du temps libéré* » par les temps partiels, ce qui équivaut à 1 500 recrutements pour 6 000 départs.

Quoi qu'elle en dise, la direction se situe donc dans la continuité des plans de suppressions d'emplois qui n'ont pas cessé depuis plus de dix ans.

Correspondant LO

● Orange Cameroun :

Non à la répression !

Les six cents salariés d'Orange Cameroun, filiale à 100 % de France Télécom, ont demandé à bénéficier d'une convention collective. Face au refus de la direction, ils s'étaient mis en grève du 9 au 16 décembre. La seule réponse de la direction a été deux cents demandes d'explications suivies de conseils de discipline qui ont demandé des sanctions, notamment sous forme de

mises à pied, et cinq procédures de licenciements ont été engagées.

La direction de France Télécom prétend qu'il ne s'agit « *pas d'une grève, mais d'absences irrégulières* », arguant du fait qu'« *au Cameroun, la grève n'est légitime qu'après épuisement des procédures légales de conciliation, ce qui n'a pas été le cas lors de ce conflit* ». La direction ajoute qu'« *il y a eu unanimité des*

autorités camerounaises quant au caractère illégal du mouvement », et que « *la hiérarchie syndicale a également déclaré cette grève illégale* ».

France Télécom, qui se taille des marchés en Afrique, considère qu'étant à l'abri de dictatures, elle peut se permettre n'importe quoi. Heureusement les travailleurs camerounais ne se laissent pas faire.

Jean SANDAY

• Renault Flins (Yvelines)

La grève des travailleurs de Visteon Le patron contraint de payer

Depuis plusieurs mois, le sous-traitant de Renault, Visteon, équipementier qui se vante d'employer 49 000 salariés dans le monde, a l'intention de fermer son site avancé dans l'usine Renault de Flins. Ses 43 salariés y fabriquent des tableaux de bord, ou « planches », et des panneaux de portes pour la Clio III montées dans l'usine.

Suite à la baisse d'activité de Renault, Visteon Flins avait déjà supprimé plusieurs postes de son site de Flins. Celui-ci ne lui semblait plus assez rentable, il préfère maintenant délocaliser le restant de production vers son usine de Gondrecourt, dans le Nord, et licencier tous ses salariés de Flins, sachant qu'aucun d'entre eux ne pourrait accepter un hypothétique reclassement à 300 kilomètres.

Le 27 janvier, alors que se déroulait la négociation du

« plan social », les travailleurs de Visteon se sont rendu compte que leur direction préparait une solution de remplacement en cas... de grève sur le site de Flins. Heureusement, de leur côté, ils s'étaient depuis longtemps préparés à ce mauvais coup. Le soir même, constatant qu'on se moquait d'eux, les travailleurs de Visteon décidaient donc la grève et arrêtaient de fabriquer les planches de bord et les panneaux de portes.

La grève allait se poursuivre deux jours durant.

Dès le 27 au soir, dans l'atelier du Montage de Renault, à quelques centaines de mètres des grévistes, la chaîne s'arrêtait faute de pièces. Le lendemain matin, il n'était pas question qu'elle redémarre : au lieu de 375 voitures, cinq seulement purent sortir de chaîne dans la matinée ! La direction de Visteon, en accord avec celle du donneur d'ordre Renault, eut

l'idée de mettre en place, à la va vite, un atelier « sauvage » destiné à tenter de réorganiser l'arrivée des planches correspondant à chaque voiture. Mais la panique les gagna rapidement car, au fur et à mesure qu'arrivaient des pièces stockées des mois auparavant en prévision d'une telle situation, la désorganisation devenait totale : les camions ne livraient pas assez vite, les engins de manutentions n'étaient pas en règle, les caristes étaient dépourvus de vêtements de protection et les ouvriers intérimaires de gants de travail, etc.

De leur côté, les ouvriers de Renault, goguenards et solidaires des grévistes, entouraient le chantier destiné à briser la grève en huant les responsables qui s'escrimaient pour... rien. Les pressions exercées sur les travailleurs intérimaires embauchés par Visteon ne rencontrèrent pas plus de succès ; eux aussi se savaient prochainement

au chômage et tenaient à se montrer solidaires de leurs camarades.

Au bout de deux jours, le chantier antigrève commençait à fonctionner tant bien que mal, ce qui ne signifiait pas pour autant que les rares Clio qui sortaient étaient vendables... Les dirigeants de Visteon durent se rendre à l'évidence et commencèrent à faire aux grévistes des propositions de plus en plus acceptables, à mesure que l'heure avançait et que la détermination durait.

En fin de compte, le 29 janvier au soir, les grévistes obtenaient de Visteon, au-delà d'une indemnité de 2 500 euros par année d'ancienneté, une prime supplémentaire dite de « diligence », uniforme pour tous, de 12 000 euros. Avec leurs dix ans d'ancienneté en moyenne, les salariés de Visteon licenciés partiraient donc avec environ 42 000 à 45 000 euros.

Cet engagement, s'il est loin

de fournir un emploi dans l'avenir aux 43 travailleurs de Visteon et aux quinze intérimaires que le sous-traitant employait, est à juste titre ressenti comme un succès par l'ensemble des travailleurs. Il reste maintenant à imposer à Renault l'embauche de tous les licenciés Visteon qui le souhaitent. Leur brève lutte a aussi démontré à tous que les emplois, c'est maintenant qu'il faut les défendre, et non se contenter de compter sur les hypothétiques résultats des hypothétiques ventes des futurs véhicules, comme la voiture électrique et la Clio IV.

Comme on l'entendait dire à l'atelier des Presses, où plusieurs centaines d'ouvriers emboutissent des pièces pour d'autres sites Renault, « quand on voit ce qu'ils ont été capables d'obtenir à 43, imagine un peu nous à 600... ». Alors, à 3 500... !

Correspondant LO

• Raffinerie des Flandres - Total Dunkerque

Total reporte la fermeture... après les Régionales

Lundi 1^{er} février, plusieurs centaines de travailleurs des raffineries de Total et des industries chimiques se sont regroupés devant la tour de la Défense, près de Paris, où se tenait le Comité central d'entreprise pour soutenir leurs camarades de la Raffinerie des Flandres de Dunkerque, menacée de fermeture. Ils ont ensuite occupé le rez-de-chaussée de la tour Total.

La raffinerie de Dunkerque est à l'arrêt depuis le 14 septembre 2009. En quatre mois, la direction a évoqué des explications et des projets divers, pour parler finalement en décembre de fermeture du raffinage à Dunkerque. Le 12 janvier 2010, les travailleurs de Dunkerque se sont mis en grève pour obliger la direction à dire ce qu'elle prévoit, défendre leur emploi et celui des 450 sous-traitants employés régulièrement sur le site. Depuis, ils bloquent l'alimentation et la production restante de la raffinerie.

Fin janvier, les dirigeants de Total disaient que le 1^{er} février, « ils mettraient tout sur la table ». Mais le jour dit, ils ont reporté l'annonce de leur décision « à la fin du premier semestre ». Personne n'est dupe, ce report est dû à l'intervention

du gouvernement qui n'a pas voulu assumer dans cette période électorale la fermeture de la raffinerie, les 800 emplois supprimés de la part d'un trust qui s'apprête à annoncer plus de 8 milliards d'euros de profit en 2009, après 14 milliards en 2008. Un trust qui, durant les huit dernières années, a dépensé 28 milliards d'euros pour racheter ses actions et en accroître le cours pour le bénéfice des actionnaires. Les régionales passées, Total pourra faire ce qu'il veut...

Pour les manifestants, la suppression de la grande révision de la raffinerie, prévue en mars prochain et qui devait mobiliser pendant des mois 4 000 personnes, est significative de la volonté de Total de fermer la raffinerie.

Quant aux « solutions de remplacement » que Total assure vouloir mettre en place pour une partie du personnel : création d'un centre d'assistance technique, d'une école de formation, d'une participation au futur terminal méthanier d'EDF, les travailleurs n'y croient pas. Ils n'oublient pas que Total est le champion des promesses non tenues. La direction dit que tous les travailleurs de Total-Dunkerque conserveront un emploi. Mais où et à



quelles conditions ? Des activités de sous-traitance comme la cantine et le nettoyage seraient maintenues. Mais que deviendront les autres travailleurs de la sous-traitance ?

La politique de fermeture des raffineries de Total n'est pas nouvelle. L'an passé, elle a supprimé 555 emplois dans les acti-

vités de raffinage et elle ferme cinq dépôts. Total se justifie en parlant de baisse de la consommation, de sur-capacités du raffinage en France. Mais apparemment, cela ne l'empêche pas de faire des profits.

La grève, la mobilisation des travailleurs de Dunkerque ont obligé les patrons et le gouver-

nement à ne pas annoncer la fermeture de la raffinerie. Pour imposer que chaque travailleur de Total et de la sous-traitance conserve effectivement un emploi, il faudra que cette mobilisation continue et s'amplifie.

Serge VIARD

L'Intersyndicale et le Comité de lutte de Continental Clairoix appellent, avec les syndicats, partis et associations, à la relaxe des 6 de Continental

Vendredi 5 février à 9 h, la cour d'appel d'Amiens doit rendre son jugement sur les six salariés de Continental Clairoix condamnés en première instance par le tribunal de Compiègne.

La mobilisation du 13 janvier à Amiens pour demander la relaxe des six condamnés a été un succès.

Il faut que cette mobilisation se maintienne pour demander :

- La relaxe pour les travailleurs poursuivis de Continental.
- Pour affirmer le refus de la répression antiouvrière.
- Pour la défense des libertés publiques.

Rassemblement à Amiens le vendredi 5 février à 8 h 30 devant le palais de justice

• Caisses d'allocations familiales

Au détriment du personnel et des allocataires, Retards et heures supplémentaires obligatoires

Depuis le début de l'année 2009, les Caisses d'allocations familiales connaissent des retards chroniques dans les traitements des courriers et des dossiers. La cause est le manque de personnel dû au non-remplacement d'un retraité sur deux, ainsi que l'introduction du traitement du RSA.

Ce problème concerne l'ensemble du pays. La direction admet qu'en ce moment treize caisses, sur un total de 123, doivent fermer ou réduire l'accueil du public afin de pouvoir écouler les dossiers non traités. Mais on n'est qu'au début de l'année et 54 caisses avaient dû en faire autant durant l'ensemble de l'année 2009.

À Paris...

La CAF a bien obtenu 31 postes supplémentaires pour traiter les dossiers RSA, mais ces postes il faudra les rendre en juillet 2010. Par ailleurs des CDD sont embauchés durant cinq mois et demi ensuite ils sont renvoyés et d'autres sont pris à leur place. Non seulement cela signifie le chômage après quelques mois de travail, mais

évidemment cela ne favorise pas le suivi du travail.

En un an le stock de retard (courriers et dossiers) s'est accru de 12,9 %. Pour tenter de pallier cela, la direction a eu recours aux heures supplémentaires au volontariat et à la fermeture des guichets tous les jeudis. Cela n'a pas suffi, d'autant que la CAF Paris a dû donner un coup de main (par le biais de l'informatique) en traitant des dossiers de Chartres et de la Seine-Saint-Denis.

En outre, une nouvelle charge de travail a été décidée, la « *prévention des impayés de loyers* » et une autre est envisagée, le « *RSA jeunes* » qui se discute en ce moment. Bref, c'est de pire en pire. Les semaines avec samedi obligatoire, l'horaire de travail effectif atteint près de 47 heures. Et le mécontentement s'est traduit par des pétitions, des débrayages, des journées de grève et un rassemblement au siège et à la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales).

Cela n'empêche rien pour le moment, car la direction doit nous annoncer prochainement de nouvelles mesures... d'heures supplémentaires.

...et dans les autres CAF

La situation est semblable dans les autres caisses. Ainsi, à Nancy, 30 000 dossiers n'étaient pas traités fin novembre, bien qu'il y ait eu 11 000 heures supplémentaires accomplies entre janvier et octobre 2009. La direction annonce que, si elle ne trouve pas suffisamment de volontaires pour les heures supplémentaires, celles-ci seront rendues obligatoires.

En Seine-Saint-Denis, la situation est tout aussi critique. On sait que le total des heures supplémentaires a coûté plus de 460 000 euros, soit l'équivalent de quinze emplois à plein temps. La direction embauche

des CDD... pour deux mois ! Les files d'attentes aux agences familles sont si longues que les accueils sont souvent fermés dès la mi-journée. Mais plutôt que d'embaucher et de former le personnel nécessaire, la direction exige maintenant que chaque employé effectue seize heures supplémentaires d'ici fin mars 2010. Plusieurs mouvements de grèves ont eu lieu contre le manque d'effectif, les mauvaises conditions de travail, les suppressions de postes et, le 28 janvier, contre les heures supplémentaires obligatoires.

Dans le Val-de-Marne, il y a actuellement 88 000 « pièces » (courriers, dossiers ou autres) en souffrance. La direction annonce donc des heures supplémentaires obligatoires du 23 janvier au 6 mars, à raison de six

heures par semaine, à effectuer soit en semaine, soit le samedi. Cela a entraîné l'appel à un après-midi de grève, le 28 janvier, contre les heures supplémentaires.

À l'évidence, les directions des CAF s'enfoncent dans le retard et risquent de le faire de plus en plus avec le départ des retraités. Et elles trouvent de plus en plus normal de fonctionner de manière habituelle avec des heures supplémentaires non seulement au volontariat, mais obligatoires. Cela se fait contre les chômeurs qu'on n'embauche pas, contre le personnel qu'on soumet à des cadences infernales et contre les allocataires dont les dossiers sont parfois traités à la va-vite.

Correspondant LO



• Courrier des lecteurs

Aide à la personne : la CNAV de Paris n'aide pas !

J'ai 86 ans et je vis seule. J'ai chuté fin mai 2009 et mon bras a été complètement immobilisé pendant quatre semaines. J'ai demandé une prise en charge par la CNAV de Paris (Caisse nationale d'assurance vieillesse) afin d'avoir l'aide d'une personne pour ma toilette et mon ménage. Cette aide à la personne m'a été accordée en septembre, après une visite à mon domicile de personnes de la CNAV et la présentation de justificatifs sur mes revenus.

Depuis mon état étant stabilisé, j'emploie seulement une aide ménagère, une heure et demie par semaine, par un organisme privé agréé, auquel j'ai dû avancer

une caution de 160 euros... qui a été aussitôt encaissée. J'envoie chaque mois à la CNAV rue de Flandre, mes factures acquittées pour ce service. Mais depuis le mois de mai, je n'ai reçu aucun remboursement, car la CNAV aurait des mois de retard et personne ne répond au téléphone !

Alors comment font ceux qui n'ont pas de moyen pour avancer l'argent de cette aide et cette caution ? Ils arrêtent les services à la personne tout simplement, services pourtant vantés pour aider les personnes âgées et isolées.

Une retraitée de Paris XX^e

• Service des espaces verts – Grenoble

La municipalité sème des graines de colère

À la demande des jardiniers de la ville, la section CGT des espaces verts de Grenoble a rédigé un cahier de revendications portant sur la reconnaissance et la technicité du métier de jardinier, mais aussi sur la revalorisation des primes et des conditions de travail. En effet, les agents s'inquiètent de faire de moins en moins de travail horticole qualifié et de plus en plus de nettoyage.

Le travail évolue ainsi à cause, entre autres, des économies sur la production florale et les plantations. D'ailleurs, au classement des villes fleuries, la ville a perdu la « quatrième fleur », dont beaucoup étaient fiers.

Courant septembre une délégation avait remis à l'adjointe chargée du personnel municipal une pétition signée par 150 agents sur les 197 du service. Apparemment, l'adjointe n'a pas cru devoir la prendre en considération et l'a

égarée. Cependant, le bruit courait qu'elle se rendrait à une réunion des chefs d'équipes pour s'expliquer, mais c'est finalement un directeur qu'elle a envoyé à sa place. Résultat, les chefs d'équipes se sont solidarisés des agents. En octobre, 80 agents du service ont investi le bureau du directeur pour lui rappeler leur mécontentement. Mais il fallut attendre encore un mois et demi pour qu'une délégation soit reçue par ce directeur, sans plus de résultat.

Devant ce peu de considération, les agents ont décidé, en assemblée générale, d'imposer un rendez-vous avec le député-maire socialiste. C'est à plus de cent, chefs d'équipes et agents de terrain, qu'ils se sont invités dans le cabinet du maire après avoir fait un tour dans l'hôtel de ville en tapant sur les cloisons des bureaux des élus et de la direction générale. À l'issue de cette rencontre que nous avons dû imposer, la plupart de nos revendications semblaient satisfaites, mais notre

interlocuteur s'était bien gardé de les chiffrer. Par ailleurs, le maire ne voulait pas comprendre pourquoi les jardiniers « chouchous des habitants à l'égal des pompiers » sont mécontents et il demandait la création d'un groupe de travail pour diagnostiquer le mal-être. Le courrier de l'adjointe confirmait les réponses du maire, sans cependant donner plus de chiffres.

Après une lecture attentive, nous avons pu calculer que certains d'entre nous toucheront moins de 4 euros mensuels de prime de nettoyage, plus 0,80 euro par heure de nuit en cas de canicule, ou encore 5,84 euros par mois pour secourir le chef d'équipe. Serais-ce de l'engrais pour la colère ?

Une nouvelle assemblée était prévue mercredi 3 février, car ce n'est pas avec la promesse d'un euro par semaine que nous nous sentons plus respectés, au contraire, ni nous ni notre travail.

• SNCF

La grève du 3 février Une journée pour exprimer le ras-le-bol des cheminots

La journée de grève du 3 février, appelée principalement par la CGT et Sud-Rail, avait toutes les chances d'être assez bien suivie tant le ras-le-bol des cheminots est grand.

Même si la succession de journées d'action isolées les unes des autres lasse bien des travailleurs, les raisons de mécontentement s'accumulent au fil des mois. Le « y'en a marre de ces grèves-là » va de pair avec « ça vaut la peine de marquer le coup et d'en être ».

Le manque d'effectifs est général. Aux ateliers du Landy (Paris-Nord) par exemple, les ouvriers travaillent en sous-effectif permanent. La direction a beau faire miroiter qu'avec les suppressions d'emplois dans le fret, des cheminots du fret vont débarquer à l'atelier, cela ne rassure personne car tout le monde sait parfaitement que les gars du fret n'ont guère envie de venir aux ateliers.

Du côté des agents de conduite également, le sous-effectif est général. Par exemple, sur la ligne C du RER à Paris, même si les réflexions fusent ici ou là pour déclarer qu'une « nouvelle journée de grève ne servira à rien », bien des cheminots seront en grève.

Sans parler des salaires bloqués, l'incertitude face à l'avenir pèse également sur le moral de tous, tant les projets de restructuration de la SNCF, l'éclatement des services en de nouvelles entités, les perspectives de filialisation, voire de privatisation de secteurs entiers, la suppression des triages et la réforme du

fret, sont en train de se concrétiser. Au Havre, par exemple, où l'important triage va fermer, la direction propose à 120 cheminots soit de partir en région parisienne, soit d'être repris par une filiale avec une dégradation importante des conditions de travail.

Partout, sur l'ensemble du réseau ferré du pays, la politique de la SNCF contribue à développer l'exaspération des cheminots, et souvent l'animosité des voyageurs. Pour 2010, la direction annonce une nouvelle baisse d'effectifs. Son secteur Fret SNCF accusera une baisse de près de 2 600 postes de travail. Mais aucun secteur ne sera d'ailleurs épargné par les suppressions de postes, qu'il s'agisse des Gares, des Infrastructures, des TER et Transilien, de SNCF-Voyages, puisque telles sont désormais les divisions administratives du groupe SNCF.

Face à cette situation, il est sûr que la colère rentrée depuis si longtemps par les cheminots devra bien finir par exploser et se traduire par un mouvement d'ensemble sur des revendications d'ailleurs partagée par l'ensemble de la classe ouvrière du pays : des embauches et des augmentations de salaires !

Correspondant LO



• La Poste Vierzon

Le coup de sang des facteurs

Mardi 26 janvier, le coup de sang d'un facteur refusant le temps de tri supplémentaire imposé par le receveur a entraîné l'arrêt de la quasi-totalité des facteurs de La Poste de Vierzon.

La majorité s'est lancée dans la grève en considérant qu'il n'était plus possible de faire son métier correctement.

La dégradation du travail vient de la mise en place de ce que la direction appelle « facteur d'avenir », réforme qui se traduit par des suppressions de postes et des « bidouillages »

amenant l'allongement des tournées. Cerise sur le gâteau, le receveur voulait aussi nous augmenter le temps de tri et c'est ce qui a mis le feu aux poudres !

Nous avons fait cinq jours de grève, dans une ambiance fraternelle, avec le soutien de la population et l'appui de la municipalité vierzonnaise. Le samedi 29 janvier, nous avons appelé à la solidarité financière et expliqué les raisons de notre colère, sur le marché.

La direction qui a commencé, comme d'habitude, par jouer le mépris en refusant

toute négociation, parlant même de grève « illégale », a fini par reconnaître que nous avons raison puisqu'elle a annoncé l'embauche de trois CDI, s'est engagée à des compensations pour dépassements d'horaire et un report de la surcharge de travail.

C'est une première victoire mais il reste à obtenir la levée des menaces de sanction faites par la direction, sachant que la situation intenable qui a amené l'arrêt du travail incombe à la direction et à elle seule.

Correspondant LO

• Pier Import

Dirigeants retenus Non à la violence patronale !

La PDG et le directeur général de Pier Import, une chaîne de magasins spécialisée dans l'ameublement et la décoration, ont été retenus dans les bureaux du siège de l'entreprise par des salariés, toute la nuit du 1^{er} février

La chaîne, qui comptait 44 magasins et 380 salariés, est en cessation de paiement depuis le mois de septembre. Vingt magasins et 142 salariés ont été repris par une autre enseigne. Les salariés restants ont pour seul avenir le chômage. En guise

d'indemnité de licenciement, la direction leur a annoncé... deux dixièmes de mois de salaire par année de présence, soit un petit mois de salaire pour cinq années d'exploitation. On comprend leur colère.

Les futurs chômeurs de Pier Import ne réclament pas la lune, mais seulement un demi-mois de salaire par année d'ancienneté plus un an de salaire. Faute d'être entendus, ils ont donc retenu, pendant une nuit la PDG et le directeur général afin

d'obtenir un rendez-vous avec le dirigeant du fonds de placement, actionnaire majoritaire.

Le ministre de l'Industrie Christian Estrosi a immédiatement crié à la « violence ». Attention, pas celle des financiers et dirigeants qui mettent 150 salariés sur le carreau et les condamnent au chômage, mais celle des employés qui ont gardé, au chaud dans leur bureau pendant une nuit, deux dirigeants de l'entreprise.

S. G.

• Chômeurs en fin de droits

Des centaines de milliers de travailleurs privés de toute ressource

Officiellement, en 2010, un million de chômeurs arrivent en fin de droits, c'est-à-dire au moment où ils n'ont plus droit à rien – zéro centime – de la part des caisses de chômage auxquelles ils ont cotisé pendant leur activité.

Parmi ces chômeurs, certains peuvent prétendre à

l'Allocation de solidarité spécifique, l'ASS, qui atteint royalement 15,14 euro par jour, soit 454 euros pour un mois de trente jours. Mais il leur faut alors justifier de cinq ans d'activité salariée dans les dix années ayant précédé leur mise au chômage. D'autres peuvent espérer le Revenu de solidarité

active, le RSA qui remplace le RMI, et essayer alors de survivre avec 460 euros par mois pour une personne seule.

Mais parmi le million de chômeurs qui arrivent en fin de droits en 2010, la majorité d'entre eux, 600 000 personnes selon les chiffres officiels, n'auront même pas droit à ces aumônes que sont

le RSA et l'ASS. Parce qu'elles sont soumises à toute une série de restrictions et que, par exemple, pour un couple, ce sont les revenus du foyer qui sont pris en compte et pas ceux du chômeur. Et il suffit ainsi que l'autre membre du couple touche le smic pour que ces aides soient considérablement diminuées,

voire s'envolent.

Lors de son grand cinéma télévisuel sur TF1 le 25 mars, Sarkozy a déclaré : « Je verrai cette affaire de fin de droits. [...] on ne laissera personne abandonné. » Pour le moment, 600 000 chômeurs voient surtout venir la fin de leurs droits.

Sophie GARGAN

• Haïti

S'organiser pour survivre

Si la situation en Haïti ne fait plus la une des journaux télévisés, la population, elle, continue à se débattre pour survivre. Certes la distribution des rations alimentaires apporte un certain soulagement, mais ces secours atteignent rarement les quartiers pauvres.

En fait, comme depuis le début de la catastrophe, la population se retrouve livrée à elle-même, les autorités locales se révélant incapables de faire face et d'organiser les secours. Les chaînes de télévision françaises ont mis en valeur les gens sauvés par les secouristes occidentaux, mais la majorité l'a été par la population elle-même, qui a montré dans ces événements un haut niveau de solidarité. La population d'Haïti ne peut faire confiance qu'à elle-même. C'est le constat que font nos camarades de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires d'Haïti (OTR-UCI) qui, avec leurs moyens, s'adressent ainsi à la population :

Les responsables officiels ont failli. Ils se sont révélés totalement incapables de faire face aux conséquences de la catastrophe.

• Martinique et Guyane

Le oui à une collectivité unique... sans grande participation des masses laborieuses

Après avoir répondu par un NON massif à la consultation du 10 janvier sur la création d'une nouvelle collectivité avec de nouvelles compétences dans le cadre de l'article 74 de la Constitution, les électeurs de Martinique et de Guyane étaient à nouveau appelés à se rendre aux urnes le dimanche 24 janvier. Il leur était demandé cette fois de dire s'ils approuvaient ou non la transformation du département et de la région en une collectivité unique ayant les compétences réunies de ces deux collectivités et dotée d'une assemblée unique, mais cette fois-ci dans le cadre de l'article 73, c'est-à-dire en conservant l'application automatique des lois votées en France.

En Guyane, le oui a obtenu 57,49 % des suffrages avec une abstention de 72,58 % des électeurs.

En Martinique, cette fois-ci, le oui était attendu. En effet, la quasi-totalité des partis et organisations politiques, des indépendantistes aux autonomistes, de la Fédération Socialiste au Parti Communiste martiniquais, en passant par la majorité

trophe. Ils étaient tout simplement absents. La population s'est retrouvée non seulement sans moyens, mais sans plan, sans la moindre indication de ce qu'il fallait faire, sans la moindre coordination. Ceux qui ont été sauvés l'ont été par la population elle-même, grâce à la solidarité. C'est cette solidarité qui fait notre force. Pour qu'elle soit opérante, il faut une coordination. Il faut élire nos propres responsables. Par ces temps de catastrophe, nous avons pu vérifier dans chaque courée, dans chaque regroupement de fortune, la valeur des hommes et des femmes. C'est parmi ceux que nous avons pu apprécier qu'il faut choisir nos responsables.

Il faut créer, partout où faire se peut, des « comités de survie », afin qu'ils prennent en charge le recensement des besoins et la répartition de tout ce qui est nécessaire à la survie : eau, médicaments, nourriture, couchage. Nous ne pouvons faire confiance qu'aux nôtres, à ceux d'entre nous que nous aurons élus et qui restent sous notre regard. Nous n'avons pas à accepter que des individus détournent à leur profit les

vivres et se remplissent les poches alors que nous sommes sous la menace de la mort par soif ou par faim.

Nous ne pouvons pas plus faire confiance à la police qu'aux troupes d'occupation de différentes obédiences. Nous devons assurer nous-mêmes notre propre sécurité. C'est à des hommes et des femmes issus de nos rangs, sous notre contrôle, d'assurer l'ordre et la sécurité de tous.

Nous avons constaté que nous ne pouvons compter sur personne. Mais en nous organisant, nous n'avons besoin de personne. Nous organiser, élire nos propres responsables, nous faire entendre collectivement, voilà les tâches vitales de l'heure. C'est à notre portée et c'est indispensable.

Il faut réquisitionner tous les stocks de nourriture, ceux des dépôts appartenant à de gros importateurs, aux supermarchés ou aux particuliers aisés, ainsi que les stocks de moyens de couchage, de matériel de cuisine, d'outillage nécessaire au déblaiement. La propriété privée n'a pas lieu d'être dans une catastrophe collective et n'est pas opposable à la survie

des êtres humains. Elle doit être suspendue, d'autant plus que nombre de riches particuliers se sont fait évacuer par les premiers avions d'évacuation, la vie sauve et les valises pleines. Le recensement de ces stocks doit se faire collectivement, être réquisitionnés et le cas échéant partagés sous le contrôle de tous par les responsables choisis par la communauté concernée. Le pillage individuel ne peut et ne doit être empêché que par la discipline d'une collectivité qui est à même de déterminer les priorités et empêcher que la répartition soit celle de la loi de la jungle.

C'est de la même manière que les vivres arrivés dans le cadre de l'aide internationale doivent être répartis. L'encadrement de la distribution des vivres avec des troupes armées jusqu'aux dents est

non seulement attentatoire à la dignité, mais n'empêche absolument pas l'anarchie, la loi du plus fort, car ces dispensateurs de vivres ne connaissent ni les besoins réels, ni les priorités. C'est à chaque collectivité d'assurer sa propre discipline.

Les autorités, tant celles nationales qui réapparaissent, maintenant qu'elles ont démontré qu'elles ne servent à rien, que les autorités internationales, en réalité américaines, qui exercent ouvertement le pouvoir, respecteront d'autant plus nos besoins et nos exigences que nous nous ferons entendre. Et nous faire entendre, c'est avant tout montrer que nous sommes organisés et que les représentants que nous nous serons donnés bénéficient de l'appui massif de la population pauvre.

Vient de paraître

Haïti

avant et après le séisme, un peuple étranglé par l'impérialisme

Recueil de textes de Lutte Ouvrière (France) et de l'Organisation des Travailleurs Révolutionnaires (Haïti) publiés entre 1988 et 2009

Prix : 10 euros

Envoi franco de port contre un chèque de 10 euros à l'ordre de Lutte Ouvrière :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

• Tunisie

Peine de prison confirmée pour Taoufik Ben Brik

La cour d'appel de Tunis vient de confirmer la peine de six mois de prison infligée au journaliste Taoufik Ben Brik, connu pour ses propos critiques vis-à-vis du régime du président Ben Ali. Accusé d'avoir agressé une femme dans la rue, il n'a cessé de clamer son innocence et de dénoncer une machination de la police tunisienne. Le fait est qu'il a été arrêté en octobre, deux heures après la publication d'un article mettant en cause Ben Ali, alors candidat à sa réélection à la tête de l'État.

Cette condamnation qui n'est justifiée que par la volonté de vengeance du pouvoir met également la vie du journaliste en danger. Agé de 49 ans, celui-ci souffre en effet de plusieurs maladies, dont une grave déficience immunitaire. Par ailleurs, il est détenu dans une prison située à 130 kilomètres de la capitale, ce qui limite les visites que

peut lui faire sa famille.

Taoufik Ben Brik n'est d'ailleurs pas le seul journaliste que le régime essaie de réduire au silence. Depuis la réélection de Ben Ali, les autorités multiplient les mesures contre les opposants et les défenseurs des droits de l'homme. Ils sont l'objet de harcèlement, de filatures, de surveillance de leur domicile, voire d'interdiction de travailler, et de poursuites pénales.

Cela suffit pour juger ce régime, qualifié de démocratique par les gouvernants français. Il faut bien que les trusts français puissent prospérer en exploitant une main-d'œuvre tunisienne payée à bas prix.

Les travailleurs, eux, se doivent de réclamer la libération immédiate de Taoufik Ben Brik et de tous les prisonniers politiques en Tunisie.

Roger MEYNIER

Marianne TIBUS